

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2610 - MARDI 17 MAI 2016

SALUBRITÉ

Kinshasa ne gère que 10 % de déchets produits



Sur sept mille tonnes des déchets produit chaque jour à Kinshasa, moins de 10 % seulement sont gérés jusqu'au Centre d'enfouissement technique de Kinkole. C'est ce qu'a révélé le directeur général de la Régie d'assainissement

et travaux publics de Kinshasa (RATPK) au cours d'un récent atelier consacré à la recherche des solutions adéquates à la problématique de la gestion des déchets dans la capitale. À l'en croire, les débordements consta-

tés dans les stations de transfert sont dus à la situation financière que vit la RATPK depuis quelque temps déjà. La gestion difficile des immondices, notamment leur évacuation vers la périphérie est de la ville, a été constatée juste

Une avenue jonchée de déchets à Kinshasa après la fin du programme tenu par l'Union européenne. D'où la nécessité de relancer le Fonds d'assainissement institué par l'Assemblée provinciale de Kinshasa pour continuer à financer l'opération.

Page 12

AFFAIRE RECRUTEMENT DES MERCENAIRES

Les avocats de Moïse Katumbi écrivent à l'avocat général de la République

Le collectif d'avocats de l'ex-gouverneur fustige certains actes (perquisitions, arrestations, auditions, etc.) menés par les services de sécurité dans le cadre de cette affaire alors que l'enquête diligentée sur injonction du ministre de la Justice est en cours. Pour ces juristes, de tels actes sont susceptibles d'entraver le déroulement normal de l'enquête sur le recrutement présumé des mercenaires étrangers dont est accusé Moïse Katumbi au niveau du Parquet général de la République. Par conséquent, ils rejettent tous les moyens de preuve obtenus dans ces conditions.

Ils estiment, par ailleurs, que cela porterait gravement atteinte aux droits de la défense de leur client tels que garantis par la Constitution, le Code de procédure pénale ainsi que les textes internationaux en la matière.

Page 12



Moïse Katumbi à l'avant-plan

INTERVIEW

Cécile Kyenge Kashetu : « Les pouvoirs en place en Afrique doivent écouter la voix du peuple et respecter la Constitution »

L'Italienne d'origine RD-congolaise, Cécile Kyenge Kashetu, est députée européenne, membre du groupe de l'alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen. Analysant les processus électoraux en cours en Afrique au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville, elle invite les pouvoirs en place à écouter la voix du peuple et à respecter la Constitution. Beaucoup de pays africains, note-t-elle, ont pris conscience qu'ils devaient instaurer une réelle démocratie car les populations prennent de plus en plus conscience de leurs droits. Et d'ajouter que l'avenir des relations UE-Afrique se joue aussi dans les commissions parlementaires, les missions d'observation électorales ou dans les résolutions adoptées par le Parlement européen.

Page 13

MÉRITE SPORTIF

Florent Ibenge obtient le prix « Dunia International 2016 » à Bruxelles

Entraîneur principal de V.Club et sélectionneur des Léopards A de la RDC ainsi que de la sélection A' composé des joueurs évoluant au pays, Florent Ibenge a accumulé de bons résultats en RDC depuis son arrivée en 2013. Le prix « Dunia International 2016 » lui a été remis, à juste titre, le 9 mai à Bruxelles en Belgique au cours de la cérémonie annuelle African Awards, une distinction attribuée aux personnalités africaines qui se sont distinguées dans leurs domaines respectifs.

Le sélectionneur congolais a reçu son trophée des mains de Pierre Kompany, père du défenseur international belge de souche congolaise, Vincent Kompany de Manchester City. C'était en présence du milieu international congolais Neeskens Kebano et de plusieurs célébrités du monde footballistique.

Page 14

ÉDITORIAL

Culture

Le ministre qui a pour mission de faire valoir, de défendre, d'accompagner l'art et la culture figure au trente-deuxième rang seulement de la nouvelle équipe ministérielle. Et ce classement conduit certains à dire, à affirmer même avec emphase, que la culture en général, l'art en particulier ne s'inscrivent nullement dans les priorités du quinquennat qui débute.

Disons-le pourtant avec autant de force que de conviction : c'est exactement l'inverse que l'on verra se dessiner tout au long des mois et des années à venir. Pour deux raisons au moins : d'abord parce que dans les sociétés modernes, et tout particulièrement dans les sociétés africaines, l'art comme la culture constituent l'un des plus puissants ressorts de la notoriété d'un pays ; ensuite, parce que le président Denis Sassou N'Guesso a maintes fois démontré au cours des dernières années sa volonté d'aider les intellectuels et les artistes congolais à se faire mieux connaître et apprécier de la communauté internationale.

Confronté aux dures exigences de la diplomatie, le chef de l'Etat sait mieux que quiconque le rôle essentiel que jouent l'art et la culture dans la construction de l'image d'un pays. Et ce n'est certainement pas un hasard s'il a demandé, il y a quelques mois, à Jean-Claude Gakosso d'abandonner le ministère de la Culture qu'il administrait depuis des années pour prendre en mains celui des Affaires étrangères. Un geste fort, symbolique, qui démontrait la volonté présidentielle de faire valoir le capital à tous égards exceptionnel que détient le Congo dans le domaine de l'art, de la littérature, de la création au sens le plus large du terme.

Il est bien sûr trop tôt pour dire quelle stratégie sera suivie dans ce domaine. Mais nous pouvons être certains que l'art comme la culture, tout comme d'ailleurs l'information et la communication, figureront très vite au coeur de la stratégie présidentielle visant à faire du Congo un acteur incontournable de la scène africaine. L'émotion qui s'est emparée de la planète entière lors du décès de Papa Wemba est là, en effet, pour démontrer que dans le monde très matérialiste où nous vivons le sentiment, la passion, la création sont plus que jamais les ressorts premiers de l'âme humaine.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

Jean-Claude Gakosso situe le corps diplomatique sur la situation politique dans le pays

Dans le cadre des échanges permanents entre le gouvernement congolais et l'ensemble du corps diplomatique accrédité en République du Congo, le ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso a évoqué le long processus électoral ayant abouti à la désignation du président Denis Sassou N'Guesso, ainsi que le retour à la normale dans le département du Pool après la violente attaque du 4 avril.

S'adressant directement aux ambassadeurs et représentants des institutions internationales, le chef de la diplomatie congolaise rassure,

des efforts constants des autorités de notre pays en faveur de la paix, de la sécurité, de la consolidation de la démocratie, du dévelop-



Une vue des diplomates

« mesdames et messieurs, je puis vous rassurer que la paix est totale sur l'ensemble du territoire national et que le gouvernement est résolu à maintenir ce climat de paix afin que les Congolais continuent de vaquer à leurs occupations habituelles », a-t-il déclaré lors d'un échange le 14 mai dernier.

Cette rencontre avec le corps diplomatique, a-t-il poursuivi, témoigne de la volonté des autorités de rassurer régulièrement ces chancelleries sur la situation nationale, l'année 2016 étant une année essentiellement électorale. « Vous êtes des témoins privilégiés

de la cohésion sociale », a martelé Gakosso.

Le 4 avril dernier, certains quartiers sud de Brazzaville ont été la cible de violentes attaques attribuées aux ex-miliciens Ninjas du pasteur Ntumi. La poursuite des assaillants s'est portée jusque dans le département du Pool, voisin de la ville capitale Brazzaville. « Cette opération a été menée par des forces spécialisées de la police nationale dans le strict respect de l'objectif poursuivi et conformément aux règles qui commandent ce genre d'exercice », a indiqué le membre du gouverne-

ment. Le bilan général de tous ces violents événements, selon le ministre Gakosso, zéro victime parmi la population civile, trois policiers tués, 23 miliciens Ninjas arrêtés à Brazzaville, des dégâts matériels sur les dispositifs des Ninjas, de nombreux déplacés internes avec l'émergence de nouveaux besoins, la destruction des biens publics et privés...

En ce qui concerne le processus électoral, « l'élection a reflété le visage bigarré de notre diversité sociologique et politique », a dit Jean-Claude Gakosso, saluant la forte mobilisation des Congolais, la participation effective des neuf candidats au débat démocratique, le déroulement dans un climat de paix de l'ensemble du processus. « Je tiens à remercier les partenaires bilatéraux et multilatéraux qui nous ont accompagnés pendant cette période. », a-t-il reconnu. Avec la nomination le 23 avril d'un Premier ministre, Clément Mouamba et la formation d'un nouveau gouvernement une semaine après, toutes les institutions de la République se mettent en place progressivement conformément à la nouvelle Constitution. Présente à la rencontre, la doyenne du corps diplomatique, l'ambassadeur de la RCA au Congo, Marie-Charlotte Fayanga a invité ses homologues à prendre acte de la déclaration du ministre des Affaires étrangères et à œuvrer davantage pour la coopération avec le Congo.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-
signet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid
Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO-TURQUIE

Denis Sassou N'Guesso invité au 1^{er} sommet humanitaire mondial à Istanbul



Denis Sassou N'Guesso et Can Incesu

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a invité son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso au 1^{er} sommet humanitaire mondial qui se tiendra dans son pays du 23 au 24 mai. L'ambassadeur de Turquie au Congo, Can Incesu, a transmis ce 13 mai, au président congolais, Denis Sassou N'Guesso l'invitation de son homologue turc Recep Tayyip Erdogan à prendre part au 1^{er} sommet humanitaire mondial qui se tiendra à Istanbul, du 23 au 24 mai.

Pour le diplomate turc qui a rencontré le chef de l'Etat à Oyo où il séjourne depuis une semaine, le choix porté sur son pays par l'Organisation des Nations unies, initiatrice du sommet se justifie par le fait entre autres que depuis l'éclatement de la crise des migrants, la Turquie est au cœur des questions humanitaires au niveau régional et mondial.

Can Incesu a aussi indiqué avoir discuté avec le président de la République des questions de coopération entre Ankara et Brazzaville. Le Congo et la Turquie entretiennent en effet d'excellentes relations diplomatiques et économiques et les deux pays travaillent à leur consolidation.

Les Dépêches de Brazzaville

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

La plantation d'Irebou vient de bénéficier d'une formation sur la régénérescence des cacaoyers

Le district de Loukoléla est un bassin de production du cacao où sont recensés près de 40 petits planteurs repartis dans les localités de Loukoléla, Likenze, Nkassa, Africa Moto, Motimbiongo, Bosende, Irebou et Botounou. La plantation d'Irebou est de loin la plus importante avec près de 120 hectares de surfaces plantées.

Suite à l'arrêt des activités de l'Office congolais du café et du cacao (OCC), les politiques liées à la culture du cacao ont été mises en veilleuse, et la production résiduelle collectée périodiquement est vendue à vil prix à des commerçants camerounais qui sillonnent la zone, en l'absence d'un circuit de vente structuré.

La relance de la culture du cacao connaît un nouvel essor dans les régions de la Sangha, de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest. Le gouvernement, en partenariat avec la société OLAM, distribue des plants gratuitement aux planteurs à partir des pépinières de Pokola (Sangha). Cependant, les planteurs du bassin de production du district de Loukoléla ne bénéficient pas encore de cette politique en raison, certainement, de l'enclavement et des difficultés liées au transport des plants. A l'instar des producteurs du district, la Coopérative agropastorale d'Irebou (CAPI) est confrontée au vieillisse-

ment de sa plantation de cacao. C'est pourquoi, elle s'est inspirée de l'expérience ivoirienne sur la rénovation et la régénérescence des vieilles plantations pour relancer ses activités.

Sans soutien particulier, la CAPI s'est ingéniée à trouver des solutions pour autofinancer un séminaire de formation de dix jours sur « la rénovation et la régénérescence des cacaoyers » animé par des experts exerçant en Côte d'Ivoire : le Dr Joseph Mpika de l'université Marien-Ngouabi et Marcelin Koffi Kouakou, avec l'appui du chef de secteur agricole du district de Loukoléla, Paul Elion.

Les séminaristes d'Irebou ont ainsi appris les meilleures méthodes et pratiques pour la conduite d'une plantation de Cacao afin de produire de fèves de qualité. Ils ont surtout acquis l'expertise nécessaire à la régénérescence des vieilles plantations pour la technique du greffage.

Le greffage est une technique

qui consiste à rapprocher deux morceaux de matériel végétal vivant pour qu'ils puissent s'unir et former une plante bien constituée. Les deux morceaux de matériel végétal étant le greffon et le porte-greffe, la technique permet de produire des plants identiques à l'arbrière.

Les avantages de cette méthode sont nombreux : elle permet de lutter contre la déforestation ; la reproduction à grande échelle des génotypes de cacaoyers de son choix ; l'entrée en production précoce des plants greffés par rapport au remis. En effet, à partir de 2 à 3 ans, les plants greffés rentrent en pleine production, contre 4 à 5 ans pour les plants hybrides...

L'expertise acquise par les séminaristes permettra de reproduire les génotypes obtenus pour la rénovation et la régénérescence progressive de la plantation. La CAPI espère obtenir les soutiens nécessaires pour vulgariser ces techniques auprès des planteurs du district et des autres régions afin que renaisse la culture du cacao pour améliorer les revenus des paysans.

La Rédaction

LE FAIT DU JOUR

Diplomatie courtoise à la Case de Gaulle de Brazzaville

Pour ses adieux au Congo, au terme de sa mission pendant deux ans (26 février 2014-17 mai 2016) comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de France, Jean-Pierre Vidon a organisé sa dernière sortie protocolaire officielle, le lundi 9 mai, en sa résidence de la Case de Gaulle sur les hauteurs du quartier de Bacongo et les berges du fleuve Congo. Et pour l'occasion, le chef du gouvernement congolais en personne, plusieurs ministres, autres responsables politiques et administratifs, hommes d'affaires, amis, journalistes, personnalités de la société civile, sans oublier bien évidemment les citoyens français expatriés étaient présents.

Comme en de pareilles circonstances, souvent, se passe un temps mort entre l'heure prévue pour la cérémonie, 18 heures 30, pour ce qui était de celle-là, et le début réel de la manifestation qui va démarrer un peu plus d'une demi-heure plus tard. Jean-Pierre Vidon, le seul locuteur du jour, disons du début de soirée, se porte devant le lutrin pour son discours de circonstance. Quelques soucis bien passagers avec le micro puis tout rentre très vite dans l'ordre. Il peut commencer son speech en saluant, cela va sans dire, les autorités gouvernementales congolaises et d'autres invités

qui lui ont fait l'honneur d'honorer de leur présence son annonce de départ.

Au long de son propos déroulé avec la plus grande sérénité, le diplomate français évoque l'expérience qu'il a accumulée en près de vingt années de service en qualité d'ambassadeur de son pays en terre africaine : Afrique du Sud, Malawi, Centrafrique à deux fois, Namibie, Sénégal, Kenya. Il s'appesantit sur le cas du Congo où il a mis à profit son mandat pour visiter ce pays du Nord au Sud, se réjouit d'avoir noué des contacts utiles avec la classe politique, la société civile, les plus hautes autorités publiques, rencontré et discuté avec ses compatriotes basés dans plusieurs localités occupés à des activités économiques, consulaires ou religieuses.

Quand il aborde le volet économique de son discours, Jean-Pierre Vidon se félicite de l'augmentation de 13 % des exportations françaises vers le Congo, de la progression de 18 %, au premier trimestre 2016, des résultats de son pays en la matière dans la sous-région d'Afrique centrale. Mais il relaye aussi, à côté de ces petites vaches grasses, le message des sociétés françaises en activité au Congo, confrontées à la crise de paiement de leurs prestations :

« Les raisons de ces difficultés sont connues, relevant de la comparaison simple entre des recettes minorées et des dépenses majorées par l'importance, quelque peu exceptionnelle, des investissements dans les infrastructures », note-t-il, avant de poursuivre, et presque de conclure sur ce point : « Dans ce domaine, notre position est claire, que ces sociétés soient admises à se parler avec les autorités concernées afin qu'un dialogue intervienne et permette de négocier ».

Quand il se réfère à la politique intérieure du Congo, Jean-Pierre Vidon souhaite la paix pour ce pays dont les liens d'amitié avec le sien propre sont, reconnaît-il « inextricables », il encourage « au respect, au dialogue et au rassemblement des sensibilités politiques du Congo », persuadé « qu'un apaisement sera bénéfique à l'ensemble des Congolaises et des Congolais ». Pour dire les choses telles qu'elles se sont passées, notons ce silence presque d'église qui a couvert le moment pendant lequel le diplomate prononçait son mot d'adieu, et au-delà un enseignement profond sur le fait que la représentation diplomatique ne se mesure pas seulement à la présence

de l'ambassadeur dans les cérémonies officielles organisées dans le pays de son accréditation. Elle est un ensemble d'attentions multiformes portées aux intérêts humains, moraux, matériels, enfin, tous les intérêts du pays de celui-ci à l'étranger.

Quant à l'appel de Jean-Pierre Vidon à l'apaisement, notons aussi, pour terminer, comment entre eux, (était-ce pour la photo ?), Pierre Ngolo, Mathias Dzon, Pascal Tsaty Mabilia, Clément Mierassa, Jean Claude Ibovi, Bonaventure Mbaya, acteurs politiques de l'opposition et de la majorité, échangeaient en toute bonhomie dans les jardins de la Case de Gaulle avant, pendant et après la cérémonie. On a l'impression, lorsqu'ils défendent leurs points de vue dans les meetings et les médias qu'ils ne se parlent pas, ne se pardonnent pas. Cela n'est certainement pas toujours le cas, mais ce n'est pas seulement à la Case de Gaulle que les politiques congolais doivent se donner l'occasion d'accolades chaleureuses. Enfin, la France a continuellement sans doute un rôle à jouer, celui d'aider à l'apaisement en premier, surtout lorsque la situation dans un pays ami comme le Congo est jugée complexe.

Gankama N'Siah



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002-MPSIR-PADE-CPM 2016

Relatif à l'enrichissement du Registre des prestataires de service agréés (personnes morales) du Fonds d'Appui à Coûts Partagés



1-OBJET

Dans le cadre de la composante 2 du projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), il a été mis en place un fonds de subventions dit Fonds d'Appui à Coûts Partagé (FACP), avec une dotation initiale d'environ deux milliards et demi de francs CFA pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers la formation et la mise à disposition de consultants. Le fonds intervient dans les secteurs de l'agroalimentaire, des transports et logistiques, de la transformation du bois, des BTP, des mines, de l'artisanat, du tourisme, de l'hôtellerie, de la protection d'incendie, de l'ingénierie (études), du nettoyage industriel, des NTIC, de la restauration /catering et de la santé. Le fonds finance jusqu'à hauteur de 80% du coût global des programmes présentés par les PME/PMI candidates qui prendront en charge les 20% restants.

Afin d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires, le FACP a constitué un registre des prestataires de service agréés qui est appelé à s'enrichir continuellement. A cet effet, le FACP lance cet avis à l'endroit de consultants personnes morales (firmes, cabinets conseil, institutions de formation, ONG, organisations professionnelles, associations de cadres retraités ou autres types d'institution etc) et les invite à soumettre une demande d'inscription pour figurer dans son registre des prestataires de service agréés

L'objectif poursuivi par le FACP est d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires au travers des prestataires identifiés ayant préalablement intégré son registre

des prestataires de service agréés constitué de consultants personnes morales.

2 – PROFIL RECHERCHE (Qualifications académiques et professionnelles) :

Les conditions pour être inscrit au registre sont les suivantes :

- Etre une personne morale;
- Avoir un extrait du registre du commerce ou équivalent dans certains pays, le NIU pour les sociétés, le récépissé pour les Associations ou ONG ;
- Avoir au moins trois (03) ans d'expérience dans l'un des domaines ou secteurs de compétences recherchés (cités plus haut) ;
- Soumettre un formulaire de demande d'inscription pour les personnes morales dûment rempli ;
- Fournir une liste de références de projets de consultance réalisés dans les secteurs ou domaines couverts par le FACP ;
- Pouvoir justifier d'un minimum de cinq (5) projets ayant produit des résultats vérifiables dans l'un des domaines de compétences ou secteurs cités plus haut, avec des clients de référence.

3- DOMAINES D'EXPERTISE SOLLICITE

Les cabinets ou structures intéressés doivent posséder une expérience pertinente dans le conseil ou l'appui aux entreprises évoluant dans l'un des domaines ci-après :

- l'agroalimentaire ;
- la logistique et les transports ;
- la transformation du bois ;
- les mines ;
- le bâtiment et travaux publics (BTP) ;
- l'artisanat (couture, coiffure, arts plastiques) ;
- l'hôtellerie et tourisme ;

- les services de transit ;
- la protection d'incendie ;
- les techniques de survie en mer (pour les pêcheurs) ;
- les études d'ingénierie ;
- le nettoyage industriel ;
- la restauration /catering ;
- les services de santé.

Pourront également être intégré dans le registre les personnes morales intervenant dans les domaines transversaux suivants :

- Marketing ;
- Communication ;
- Elaboration de business plan et études de faisabilité ;
- Accès aux marchés publics ;
- Certification et le contrôle de qualité ;
- Gestion d'entreprise et les techniques de négociation ;
- Droit des affaires ;
- Fiscalité ;
- Gestion financière et comptabilité ;
- Financement d'entreprises ;
- Organisation et structuration des entreprises, groupements ou coopératives ;
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ;
- Management de Projet (PMP) ;
- Soudure, chaudronnerie ;
- Installation électrique ;
- Chocolaterie ;
- Machinisme agricole ;
- Agronomie ;
- Menuiserie (Bois aluminium).

4- DOSSIERS DE DEMANDE D'INSCRIPTION ET PROCEDURE D'ENREGISTREMENT

Le dossier de demande d'inscription au registre des personnes morales doit

contenir les éléments suivants :

- Le formulaire d'inscription pour les personnes morales (peut être obtenu au siège du FACP ou par courrier électronique en transmettant une demande à l'une des adresses électroniques ci-dessous) ;
 - Les copies certifiées de l'extrait du registre du commerce et du document d'identification fiscale ;
 - Les curriculum vitae des experts.
- Les demandes reçues seront examinées par un comité d'enregistrement des prestataires. À l'issue du dépouillement et de l'analyse des dossiers de demande, les cabinets retenus recevront une notification écrite de la décision du comité.

5- DEPOT DE DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt portant la mention «avis pour la constitution du registre des prestataires de service agréés du Fonds d'Appui à Coûts Partagés : personnes morales » peuvent être déposées sous pli fermé ou transmises par voie électronique au plus tard le vendredi 17 juin 2016 aux adresses indiquées ci-dessous.

6- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires (termes de référence notamment) relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à info@facpcongo.org ou zmoyipele@facpcongo.org ou pade.pacadec@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville, le 13 Mai 2016

Le Coordonnateur du PADE
Joseph MBOSSA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003-MPSIR-PADE-CPM 2016

Relatif à l'enrichissement du Registre des prestataires de service agréés (personnes physiques) du Fonds d'Appui à Coûts Partagés

1-OBJET

Dans le cadre de la composante 2 du projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), il a été mis en place un fonds de subventions dit Fonds d'Appui à Coûts Partagé (FACP), avec une dotation initiale d'environ deux milliards et demi de francs CFA pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers la formation et la mise à disposition de consultants. Le fonds intervient dans les secteurs de l'agroalimentaire, des services de transit, de la transformation du bois et dans une moindre mesure des mines, du BTP, de l'hôtellerie, du tourisme et de l'artisanat. Le fonds finance jusqu'à hauteur de 80% du coût global des programmes présentés par les PME/PMI candidates qui prendront en charge les 20% restants.

Afin d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires, le FACP a constitué un registre des prestataires de service agréés qui est appelé à s'enrichir continuellement. A cet effet, le FACP lance cet avis à l'endroit de consultants personnes physiques (consultants individuels) et les invite à soumettre une demande d'inscription pour figurer dans son registre des prestataires de service agréés

L'objectif poursuivi par le FACP est d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires au travers des prestataires identifiés ayant préalablement intégré son registre des prestataires de service agréés constitué de consultants individuels

2 – PROFIL RECHERCHE (Qualifications académiques et professionnelles) :

•Etre diplômé de l'enseignement supérieur ou technique avec un diplôme minimum Bac+ 2 (niveau BTS) pour les prestations dans les domaines suivants : NTIC, soudure, chaudronnerie, installation électrique, machinisme agricole, couture, coiffure, arts, menuiserie et chocolaterie ;

- Etre diplômé de l'enseignement supérieur avec un diplôme minimum Bac+ 3 pour les prestations dans tous les autres domaines et secteurs d'activités cités en dehors de ceux nécessitant un niveau Bac+2 ou BTS.
- Justifier d'une expérience pertinente d'au moins trois (3) ans dans les domaines et secteurs requis par le FACP.

3- DOMAINES D'EXPERTISE SOLLICITE

Les candidats doivent posséder une expérience pertinente dans le conseil ou l'appui aux entreprises évoluant dans l'un des domaines ci-après :

- l'agroalimentaire ;
- la logistique et les transports ;
- la transformation du bois ;
- les mines ;
- le bâtiment et travaux publics (BTP) ;
- l'artisanat (couture, coiffure et arts plastiques) ;
- l'hôtellerie et tourisme ;
- les services de transit ;
- la protection d'incendie ;
- les techniques de survie en mer (pour les pêcheurs) ;
- les études d'ingénierie ;
- le nettoyage industriel ;
- la restauration /catering ;

- les services de santé.

Pourront également être intégré dans le registre les personnes physiques intervenant dans les domaines transversaux suivants :

- Marketing ;
- Communication ;
- Elaboration de business plan et études de faisabilité ;
- Accès aux marchés publics ;
- Certification et le contrôle de qualité ;
- Gestion d'entreprise et les techniques de négociation ;
- Droit des affaires ;
- Fiscalité ;
- Gestion financière et comptabilité ;
- Financement d'entreprise ;
- Organisation et structuration des entreprises, groupements ou coopératives ;
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ;
- Management de Projet (PMP) ;
- Soudure, chaudronnerie ;
- Installation électrique ;
- Machinisme agricole ;
- Chocolaterie ;
- Agronomie ;
- Menuiserie (bois et aluminium).

4- DOSSIERS DE DEMANDE D'INSCRIPTION ET PROCEDURE D'ENREGISTREMENT

Le dossier de demande d'inscription au registre des personnes physiques doit contenir les éléments suivants :

- Un curriculum vitae ;
- Le formulaire de demande d'inscription pour

les personnes physiques dûment rempli .

- Justifier d'un minimum de (5) projets de consultance vérifiables avec des clients de référence, dans les domaines d'expertise et secteurs mentionnés ci-dessus.
- Les demandes reçues seront examinées par un comité d'enregistrement des prestataires. À l'issue du dépouillement et de l'analyse des dossiers de demande, les candidats recevront une notification écrite de la décision du comité.

5- DEPOT DE DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt portant la mention «avis pour la constitution du registre des prestataires de service agréés du Fonds d'Appui à Coûts Partagés : personnes physiques» peuvent être déposées sous pli fermé ou transmises par voie électronique au plus tard le vendredi 17 juin 2016 aux adresses indiquées ci-dessous.

5- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires (termes de référence notamment) relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à info@facpcongo.org ou zmoyipele@facpcongo.org ou pade.pacadec@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville, le 13 Mai 2016

Le Coordonnateur du PADE

Joseph MBOSSA

TIC

Le Congo procèdera sous peu à la connexion des ménages à la fibre optique

A l'occasion de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, célébrée le 17 mai de chaque année, le ministre des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo, a annoncé dans un message officiel, le lancement imminent de la connexion des ménages à partir du nœud optique du Congo Télécom.

Ce projet, a-t-il précisé, intègre la vision du gouvernement de déployer sur l'ensemble du territoire national des infrastructures de très haut débit qui constituent un levier indispensable à l'émergence de l'économie numérique.

L'Union internationale des télécommunications (UIT) a placé cette année, la journée mondiale sur le thème : « l'entrepreneuriat dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) au service du progrès social ». De ce fait, le ministre des Postes et télécommunications a relevé que « le rôle catalyseur des TIC offre aux entreprises de ce secteur de véritables opportunités de développement, à la fois par la création de produits nouveaux répondant aux attentes du grand public et par la création de richesses et d'emplois, en particulier pour les jeunes ».

Par ailleurs, le ministre Léon Juste Ibombo a noté que sur le plan socio-économique, le secteur des TIC est l'un des plus rentables et des plus florissants. Ainsi, a-t-il ajouté, en optant pour ce thème, que l'UIT vise d'une part à faire connaître et consacrer le rôle déterminant joué par les entrepreneurs de ce secteur, les petites et moyennes entreprises, les pôles technologiques et les entreprises jeunes et innovantes ; d'autre part, à susciter une dynamique politique appropriée à même de favoriser la création d'écosystèmes d'entreprises susceptibles de leur apporter tous les appuis nécessaires à la pérennisation de leur fort potentiel de développement et de croissance économique durable et inclusive.

C'est fort de ce que l'on vient de noter plus haut, a dit le ministre, que le gouvernement congolais, qui a intégré les TIC comme élément catalyseur de sa stratégie de réduction de la pauvreté adoptée en 2007, a actionné plusieurs leviers significatifs pour la promotion de l'entrepreneuriat dans ce secteur, notamment par la libéralisation complète du secteur des télécommunications et TIC qui a permis l'ouverture du secteur aux investisseurs privés et a entraîné la croissance du marché des services de communication électronique.

Roger Ngombé

EN VENTE

Terrain vide de 340 m² en vente au centre ville de Brazzaville. Idéal pour la construction d'un immeuble administratif ou à caractère commercial.

Contact : 05 500 77 94 / 04 048 63 63

Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches



Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepêchesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



DÉPARTEMENT DU POOL

La vie reprend son cours normal à Mayama



Les participants / photo adiac

Vidé pendant quelques semaines suite aux opérations de traque lancées par les autorités contre les ex-Ninjas Nsiloulou du révérend pasteur « Ntumi », Mayama-centre retrouve peu à peu son ambiance d'antan, avec le retour de ses habitants qui avaient trouvé refuge dans les forêts et les villages environnants

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, qui s'est rendu le 12 mai dans cette localité, en compagnie du préfet du département du Pool, Jean Michel Shanga, et des autorités de la force publique, a appelé les populations qui hésitent encore à regagner leur domicile. Le sous-préfet de la localité, Bernard Ndoulou, a, quant à lui, dénoncé tous ceux qui font de la situation sécuritaire et sociale dans le Pool en général, et à Mayama en particulier, un fonds de commerce. « A Mayama, il y a la paix instaurée par le président de la République. Vous pouvez dire au chef de l'Etat que la paix y règne, la population est là, tout le monde est revenu, tout tourne à merveille, même les écoles fermées ont rouvert leurs portes. Toute l'administration publique fonctionne », a déclaré Bernard Ndoulou lors d'une rencontre organisée par la circonstance au siège de la sous-préfecture. Paralisée totalement, l'école reprend timidement son cours au collège tout comme au primaire. Le quartier de Frédéric Bitsamou « Pasteur Ntumi », situé à environ 3 km du chef-lieu de la sous-préfecture, que nombreux croyaient détruit par des « fameux » bombardements de l'armée, est resté intact, même s'il est désert.

Rencontre avec les populations de Mayama

Profitant de sa visite dans

cette localité, le ministre Collinet Makosso a rencontré les parents d'élèves, les agents de l'Etat placé sous sa tutelle ainsi que d'autres catégories de personnes, pour prêcher la paix à Mayama. En effet, c'est dans la salle de la sous-préfecture, en présence de quelques ex-combattants Ninjas ayant abandonné la voie des armes, que le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation s'est adressé aux populations qui ont pris le courage de revenir en ville.

« Ces populations que nous avons rencontrées à Mayama sont avant tout des parents d'élèves, il fallait, pour nous, les encourager, les féliciter d'avoir tenu à rester ou revenir dans leur localité et leur demander d'encourager le départ des enfants à l'école. C'était pour nous aussi un vecteur important d'informations pour que ces habitants vivant la réalité à Mayama, puissent envoyer des messages à leurs parents, voisins qui sont encore là en train de se réfugier ou d'errer çà et là, de regagner leur localité », a-t-il expliqué.

S'adressant aux ex-Ninjas présents dans la salle, le membre du gouvernement a encouragé ces jeunes qui se sont déjà repentis après avoir certainement semé le trouble et causé des actes barbares. Selon lui, il est du devoir des autorités de prendre déjà en charge ces personnes afin qu'elles ne se sentent plus traquer parce que la violence appelle la violence. « Si nous ne les

rassurons pas, ils vont continuer à intimider les populations, ou pourront encore être excités par le regard de celles-ci. Nous sommes dans l'obligation de créer un climat de coexistence pacifique dans la localité en attendant que l'Etat et ses services poursuivent les procédures qui méritent d'être engagées afin de parvenir à une paix durable dans le Pool », a rassuré Anatole Collinet Makosso, qui est jusque-là le premier membre du gouvernement à effectuer des descentes dans le département du Pool après les événements du 4 avril dernier.

L'ambiance sur le tronçon Yié-Mindouli

En effet, partie de Brazzaville pour Mindouli, sur la route nationale n°1, cette délégation d'une dizaine de véhicule, escortée par les éléments de la force publique, a eu tout le temps d'observer la situation sécuritaire dans cette partie du Pool. Contrairement à ce qui se dit de l'extérieur, la nouvelle route bitumée Yié-Pointe-Noire, vit : des véhicules de commerce et autres y circulent et sont parfois soumis à des contrôles de routine à certains endroits.

Les employés des sociétés ayant la charge d'entretenir et de construire cette route sont à pied d'œuvre sur le tronçon Mayama-Mindouli, même en après-midi. Des paysans situés le long de cette route vaquent également à leurs occupations quotidiennes. Sont également visibles, les épaves des véhicules incendiés par les ex-combattants entre les deux sous-préfectures. Ce qui pourrait peut-être attirer l'attention des usagers.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Le gouvernement annonce la prise en charge des prestataires dans certaines localités du Pool

Afin de permettre aux élèves, notamment les candidats aux examens d'Etat d'affronter les épreuves avec sérénité dans le département du Pool, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a entamé une descente dans plusieurs localités pour évaluer le niveau d'exécution des programmes ainsi que la reprise des cours

Après l'axe Kinkala-Loungui-Boko, la délégation du ministère en charge de l'enseignement général, accompagnée des autorités départementales a été le 12 mai l'hôte des populations de Mayama et de Mindouli. En effet, Anatole Collinet Makosso a visité le CEG Mbiemo et l'école primaire Nkorogô de Mayama ainsi que l'école privée de Frédéric Bitsamou « Pasteur Ntumi », située à environ 3 km du chef-lieu. Il est à noter que beaucoup d'élèves manquent encore à l'appel car la moitié des candidats au BEPC par exemple sont absents. A l'école primaire, sur les 500 enfants attendus, à peine une centaine ont renoué avec le chemin de l'école.

Selon l'inspecteur, chef de la circonscription scolaire de Mayama, Jacques Bikoumou, les cours ont repris depuis une semaine dans quelques écoles des villages épargnés par les événements du 4 avril. L'absence des élèves est, quant à elle, imputée aux parents qui hésitent encore à revenir dans la localité, en dépit des appels des autorités. Le grand problème qui paralyse également l'activité scolaire est le déficit en personnel enseignant. Les seize écoles de la sous-préfecture sont tenues,

a-t-il déclaré, par dix-sept enseignants titulaires, suppléés par les prestataires et volon-

et de l'éducation civique, a annoncé la prise en charge des prestataires et volontaires évo-



Anatole Collinet Makosso et le préfet Jean Michel Shanga posant avec les élèves de l'école primaire de Mindouli /crédit photo Adiac

taires qui sont pris en charge par les parents d'élèves.

En attendant une solution adéquate consistant à résorber le déficit en personnel enseignant, le ministre qui a mis en place depuis quelques mois le dispositif du corps de volontaires, avec le ministère de la Jeunesse

luant dans les écoles primaires. Ceci, dit-il, jusqu'à la fin de l'année scolaire avant l'extension du dispositif du corps des volontaires dans les écoles primaires et au collège.

« Vu l'urgence, le ministère s'est engagé à suppléer les parents dans la prise en charge

des prestataires et volontaires qui enseignent dans les écoles primaires pour les encourager à revenir achever l'année », a rassuré Anatole Collinet Makosso.

S'agissant des élèves, notamment des candidats aux diffé-

doivent préparer le CEPE et le BEPC, nous avons demandé à ce qu'ils soient mis à notre disposition pour que nous les installions à l'internat à Mayama. Les autres seront internés à Kinkala et pris en charge par l'Etat pour leur permettre d'affronter les examens », a expliqué le ministre, précisant que deux mois de scolarité perdus, c'est toute une perte pour un enfant.

A Mindouli, les cours sont effectifs

Epargné par les événements du 4 avril, Mindouli vit à son rythme habituel. Du lycée à l'école primaire André Grenard Matsoua, en passant par le CEG Massounga ma Moukamba, l'ambiance était bonne dans les salles de classe. Certes, l'école qui avait connu un arrêt de deux semaines à cause de la psychose a repris son cours normal depuis quelques semaines. « Nous avons perdu pratiquement deux semaines, il fallait organiser des séances de rattrapage, en modifiant le calendrier. Les programmes avancent ; hier nous avons eu un entretien avec les élèves qui ont donné leur point de vue sur l'avancement des programmes. Pour les examens, notamment le Bac, il n'y a pas de problème », a rassuré le directeur des études du lycée de Mindouli.

Parfait Wilfried Douniama

CONGO/CUBA

52 ans de relations d'amitié et de coopération

Pour célébrer ce demi-siècle de collaboration, l'ambassadeur de Cuba en poste au Congo, Manuel Serrano Acosta, a organisé le 13 mai une cérémonie de souvenirs, au cours de laquelle il a rappelé dans son discours une série d'événements importants ayant marqué les relations de fraternité entre les deux pays.

Plusieurs membres du gouvernement conduits par le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Henri Djombo, ont rehaussé de leur présence à cette cérémonie

processus où s'intègrent deux nations, deux peuples, dans le but d'avoir un résultat gagnant-gagnant ».

Parmi les points saillants qui ont marqué ce cinquantenaire, l'am-

tions unies contre le blocus économique, commercial et financier des Etats-Unis contre Cuba ; la formation de plus de 2000 jeunes congolais dans le secteur de la médecine ; le développement des projets d'échange et de collaboration dans les domaines de l'énergie et de l'hydraulique, de l'économie forestière et du développement durable, de l'alphabétisation et de la lutte contre le paludisme etc. « Pour Cuba, l'amitié doit être équilibrée et réciproque. Elle impose des droits et devoirs. Elle exige la franchise et la disponibilité. Une véritable amitié est sans intérêt. C'est ainsi qu'ont été les relations entre nos deux peuples frères durant ces 52 ans. Les liens d'amitié entre le Congo et Cuba ont été permanents et fidèles. Et cela sera ainsi dans l'avenir », a précisé le diplomate, Manuel Serrano Acosta.

S'agissant d'autres engagements pris par les deux pays, et qui tardent jusqu'alors à se mettre en œuvre, l'ambassadeur de Cuba a indiqué qu'il ne s'agit pas d'une absence de volonté des deux parties, mais, cela dépend plutôt de la conjoncture économique actuelle. « Nous sommes sûrs que



Denis Sassou N'Guesso et Fidel Castro

Cuba n'oublie pas ses amis et moins ses aïeux. Nous sommes confiants que les amis de Cuba ne failliront jamais ». A moins de trois mois de la célébration du 90ème anniversaire de celui que les cubains ont surnommé, « leader historique de la Révolution », le diplomate Cubain, dans son discours, s'est approprié de la phrase prononcée par son prédécesseur, Fidel Castro Ruz lors de la clôture du septième congrès du Parti communiste de Cuba, lorsqu'il déclara,

« A nos frères d'Amérique Latine et du monde, nous devons leur dire que le peuple cubain vaincra ».

Au-delà, une exposition photos illustrant les cinquante ans d'amitié entre les deux pays a permis aux invités de se rafraichir la mémoire et d'admirer les différentes rencontres organisées au sommet de l'Etat entre Fidel Castro Ruz et son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Yvette Reine Nzaba



L'ambassadeur de Cuba lisant son allocution

commémorative. La collaboration entre les deux Etats, a dit l'ambassadeur de Cuba, « est un

bassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Cuba a cité, entre autres : le vote du Congo aux Na-

LUTTE ANTITERRORISTE

Appel à la mutualisation des efforts

Le ministre tunisien de la Défense, Farhat Horchani, souhaite que les Etats africains unissent les moyens et les efforts militaires de leurs armées pour combattre le terrorisme partout où les djihadistes sèment la terreur et la désolation sur le continent.

« La lutte antiterroriste n'est pas l'affaire d'un seul pays », a déclaré Farhat Horchani qui a souhaité que davantage d'efforts soient consentis pour déloger le groupe Etat islamique de l'Afrique du Nord. Il s'exprimait le 12 mai, lors de la remise du matériel militaire à son pays par les Etats-unis, pour renforcer les capacités de l'armée tunisienne dans la lutte antiterroriste. Le ministre a estimé que « ces moyens sophistiqués » accordés à son pays viennent à point nommé, puisque la Tunisie n'a cessé de dire régulièrement son inquiétude quant à la situation en Libye, avec qui elle partage près de 500 km de frontière terrestre et où le chaos a permis l'implantation de l'EI. « La Tunisie a reçu un système complet de surveillance et de reconnaissance, composé d'avions de type Maule et de Jeeps », a affirmé Farhat Horchani, lors de la livraison d'une partie de ce matériel sur la base aérienne de l'Aouina, près de Tunis. Il a précisé que ce don s'inscrivait dans le cadre des efforts américains visant à renforcer les capacités dans la protection de nos frontières terrestres et maritimes tunisiennes au vu des défis sécuritaires dans la région. « La Tunisie compte d'abord sur ses propres forces, sur ses propres moyens, mais elle compte également sur ses amis. », a poursuivi Farhat Horchani. De son côté, Amanda J. Dory, secrétaire adjointe américaine à la Défense chargée des Affaires africaines, a indiqué que « les avions de surveillance vont améliorer la capacité de la Tunisie à repérer les terroristes qui tentent de s'infiltrer aux frontières et permettront, par le biais d'une technologie de communication digitale avancée, d'alerter les forces au sol, qui pourront utiliser les Jeep pour intervenir ». En faisant ce don, les Etats-Unis tiennent à « renforcer et étendre le partenariat de coopération sécuritaire bilatérale au moment où les deux pays font face à l'instabilité croissante dans la région », a-t-elle ajouté. Désignée l'an dernier par Washington comme « allié majeur non membre de l'Otan », un statut qui permet une coopération militaire renforcée, la Tunisie est ces derniers temps la cible de l'EI. Et le 11 mai dernier, quatre gendarmes tunisiens sont morts lorsqu'un djihadiste a actionné sa ceinture d'explosifs dans le sud du pays, quelques heures après une opération sécuritaire près de Tunis durant laquelle deux terroristes ont été tués. Depuis sa révolution en 2011, la Tunisie fait face à un essor de la mouvance djihadiste armée. Le pays a été le théâtre, l'année dernière, de trois attentats majeurs revendiqués par le groupe extrémiste Etat islamique (EI) qui avaient fait 72 morts.

Nestor N'Gampoula

FRANCE/UÉMOA

Paris bloque le transfert de 27 milliards de FCFA de Soumaïla Cissé

La France a bloqué un transfert de 27 milliards de FCFA de l'ancien président de l'Uémoa (Union économique et monétaire ouest-africaine) Soumaïla Cissé, dans l'enquête sur le financement des 300 forages de l'Uémoa par l'Agence française de développement (AFD) d'un coût de 2,5 milliards de FCFA. C'est un audit que ce marché qui a obligé l'AFD de procéder

au blocage de ce transfert de la Bcéao (Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest) vers Ecobank. Soumaïla Cissé était président de l'Uémoa et gestionnaire de l'argent des marchés de l'AFD. Les 27 milliards de FCFA devaient quitter les caisses de la Bcéao pour être logés dans les coffres d'Ecobank. Sur opposition de la France, l'argent a été bloqué à

la Bcéao.

Les grandes lignes de l'audit révèlent le non respect du contrat. En effet, plusieurs puits n'ont jamais vu le jour, et d'autres infrastructures sont restées fictives dans certains pays d'Afrique de l'Ouest. C'est le cas au Sénégal où 2,5 milliards de FCFA ont été décaissés pour la réalisation de 300 forages.

Noël Ndong

ROME

Le Vatican souligne que la lutte contre la pauvreté est un tout

Le pape François réaffirme qu'on ne peut se préoccuper des seuls profits, laisser de côté les pauvres et prétendre œuvrer au développement des nations.

La lutte contre la pauvreté est un des sujets de prédilection du pape actuel qui ne manque pas d'occasion pour s'élever contre la « culture du rejet » qui caractérise le monde actuel. Le 13 mai 2016, il a de nouveau eu l'occasion de le dire à des participants à une conférence internationale réunie au Vatican pour réfléchir sur la contribution que le monde des affaires peut apporter à la lutte contre la pauvreté. Pour lui, tenter de séparer les crises marquantes du monde contemporain, c'est

travailler à ne pas les résoudre : elles sont toutes reliées les unes aux autres et alimentent ce qu'il a appelé « la crise globale ».

Crise des réfugiés ; crise des familles ; crise des valeurs dans la société ont une matrice commune qui est dans le peu de considération accordé aux plus faibles. « La lutte contre la pauvreté », a-t-il rappelé, « n'est pas seulement un problème économique ; elle est avant tout une question morale et elle fait appel à la solidarité globale, au développement d'une approche plus équitable face aux besoins et aux aspirations des individus et des peuples du monde », a souligné le Saint-Père.

Comme souvent en matière économique, il a réaffirmé avec force que le monde avait besoin d'une vision qui ne soit pas exclusivement orientée vers le profit, le bien-être matériel, incapable de contribuer positivement à une globalisation qui favorise le développement intégral des peuples, une juste distribution des ressources et apporte la garantie du travail digne. Lui qui dénonce une « globalisation de l'indifférence » a encore mis en cause l'économie de l'exclusion et de l'inégalité qui a abouti « à produire un grand nombre de déshérités et de personnes écartées parce que jugées improductives et inutiles ».

Lucien Mpama



NATURAL RESSOURCE MANAGEMENT SPECIALIST 2 YEARS TERNI APPOINTMENT

Location: Brazzaville, Republic of Congo / Local Hire

The World Bank, Brazzaville Office in Republic of Congo is looking for a highly energized and professional, Natural Resource Management Specialist. The selected candidate will support GEN07 in the preparation and implementation of lending operations and ASAs in coordination with the government of the Republic of Congo, donors and other stakeholders particularly in the areas of forests, natural resource management, and biodiversity conservation.

Key Responsibilities

The Natural Resource Management Specialist's duties and accountabilities include, but are not limited to, the following:

- Support and/or lead operational and analytical work on REDD+, forests and the links to poverty reduction and development in the context of economic development and rational land use across sectors.
- Support the Congolese Republic in finalizing its Emission Reductions Program Document for submission to FCPF Carbon Fund;
- Support the Republic of Congo in developing its REDD+ Investment Plan for submission to the FIP and CAFI.
- Facilitate and maintain effective communication with local partners, NGOs, civil society, the private sector, as well as specialized international organizations;
- Contribute to GENDR and corporate tasks related to forests in Republic of Congo and beyond;
- Contribute to Republic of Congo country team discussions (SCDs, CPFs, etc.);
- During project preparation: identify which of the Bank's safeguards policies will be triggered; assist the borrower/project implementation agency in preparing these instruments and review them for quality; contribute well-written summaries of key safeguards instruments for inclusion in project documentation.
- Contribute at the corporate level to knowledge sharing, particularly in the area

of forests and natural resources and share

experience through participation to BBLs, thematic groups meetings, etc.

Selection criteria

Among other criteria, the successful candidate should be holding / having:

- Master's degree or equivalent academic qualification in a relevant discipline with a preference given to forestry, and as alternatives environmental science, environmental economics, biology, public policy, or equivalent;
- Minimum of 5 years of professional experience in the environmental sector, including proven experience in forest landscape projects;
- Good knowledge of environmental legislation and institutions in Central African countries;
- Familiarity with the application of the World Bank's environmental safeguards policies;
- Familiarity with social safeguards issues and particularly an understanding of social issues related to forests.
- Demonstrated competency in people leadership.
- Proficient French / English skills (verbal and written)

Electronic Applications ONLY (Paper candidacy will not be considered)

For the full position description and complete selection criteria and required competencies, qualified candidates are requested to submit an on-line application at www.worldbank.org/careers. Click on >Current job openings> job # 161114. The World Bank is committed to achieving diversity of gender, nationality, culture and educational background. Individuals with disabilities are equally encouraged to apply. Closing date for receipt of applications is June 2, 2016. Only selected candidates will be contacted. Local candidates are strongly encouraged to apply!



Union européenne
Délégation en République du Congo

L'EUROPE EN FÊTE !

Du 17 au 21 mai à l'IFC - Cinéma & Forum des Projets - Entrée libre et gratuite

Communiqué de Presse



Brazzaville, 17/05/2016 - Ce soir à l'IFC, c'est l'ouverture de "L'Europe en fête", un événement organisé par la Délégation de l'Union européenne en République du Congo pour célébrer la Journée de l'Europe. Une semaine de rire, de rencontres et d'animations !

"Nous avons à cœur de vous proposer un moment festif et convivial à travers un éventail d'activités qui, nous l'espérons, vous permettront de mieux connaître l'Europe et de mieux l'apprécier." Saskia De Lang, Ambassadeur de l'Union européenne en République du Congo

"L'EUROPE EN FÊTE" : METTRE A L'HONNEUR LA CULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT

Chaque année, l'Union européenne au Congo célèbre la Journée de l'Europe, commémoration de la **déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950**, qui marque le début de la construction de l'Union européenne.

Durant une semaine, ce sera l'occasion de se familiariser avec l'un des dénominateurs communs des 28 Etats membres de l'Union européenne, **la culture** ; dans toute sa pluralité, et fondée sur des valeurs partagées de liberté et de démocratie.

L'Europe restant le premier bailleur de fonds dans le monde et au Congo, la coopération Europe-République du Congo sera également mise à l'honneur, à travers les quelque **40 projets** en cours dans le pays, financés par 3 programmes - FED, OSC/AL et IEDDH, lancé au Congo en 2015 et dédié à la promotion de la démocratie et des Droits de l'Homme.

DU RIRE AVEC LE "FESTIVAL DU FILM EUROPEEN & AFRICAIN" DU 17 AU 21 MAI

L'humour est à l'affiche de ce festival. Cinq comédies vous permettront de vous faire une petite idée de la richesse et de la vitalité du cinéma européen. Le rire étant universel, et dans une volonté de partage, la Délégation de l'Union européenne au Congo y a associé **quatre "classiques" du cinéma africain**, révélateurs des talents du continent. Avec ces 9 comédies, rire et détente sont garantis !

L'ouverture a lieu ce **mardi 17 mai à 18h** avec un film suivi d'un cocktail offert à tous. Mercredi, jeudi, vendredi et samedi, il y aura **deux séances par jour**, à 16h30 et à 19h30.

Aperçu du programme ci-dessous, un programme complet vous sera communiqué.

DES RENCONTRES ET DES ANIMATIONS AVEC LE "FORUM DES PROJETS" LE 20 MAI

"L'Europe en fête", c'est aussi l'occasion de découvrir les projets soutenus par l'Union européenne au Congo.

Vendredi 20 mai, de 10h à 17h, une trentaine d'organisations, porteuses de ces projets, exposeront toute la diversité de ce **partenariat aux côtés et au bénéfice des congolais**. D'une manière inédite, ces acteurs du développement, qui œuvrent au quotidien pour améliorer la vie de chacun, vous feront partager leur passion et découvrir leur action et leur métier.

Des stands, des animations, des jeux, des cadeaux, tout est prévu pour faire de ce Forum des Projets un lieu de rencontres, d'échanges et d'amusement.

Programme du Festival du Film européen et africain 2016

Mardi 17/05



Mercredi 18/05



Jeudi 19/05



Vendredi 20/05



Samedi 21/05



Délégation de l'Union européenne en République du Congo

Contact : Azaad MANTÉ - Chargée de Communication - (+242) 05 500 24 00 - Azaad.MANTE@eeas.europa.eu
www.eeas.europa.eu/delegations/congo - facebook.com/ducongobrazza

NIGÉRIA

Washington favorable à la reprise de la vente d'armes à Abuja

Le blocus sur les ventes d'armes au Nigeria, instauré sous l'ancien président Goodluck Jonathan Abuja sera bientôt levé par le gouvernement américain. Washington justifie cette mesure annoncée au fait qu'il reconnaît les efforts fournis par l'actuel président Muhammadu Buhari dans le cadre de la réforme de l'armée nigérienne. Malgré cette volonté affichée, l'accord entre les deux parties sur ce dossier doit être approuvé par le Congrès américain avant toute activité. Mais en attendant la décision des parlementaires américains, le Nigeria espère que le Congrès américain sera « favorable » pour permettre à Abuja de « poursuivre sa lutte contre Boko Haram ». Le président Muhammadu Buhari, dont le pays a accueilli samedi un sommet sur la lutte contre Boko Haram, estime déjà que « l'extension de la coopération militaire entre les Etats-Unis et le Nigeria serait une victoire ». Dès sa prise de fonction en mai 2015, il avait fait de la lutte contre Boko Haram et la corruption ses deux principales priorités. Aujourd'hui, malgré le fait que l'armée nigérienne a remporté d'importantes victoires sur la secte islamiste, celle-ci continue de perpétrer des attentats au Nigeria et dans les pays voisins.

Notons qu'outre les Etats-Unis, le Royaume-Uni avait tout aussi bloqué les ventes d'armes au Nigeria, et limité la formation des troupes nigériennes, préoccupé par le traitement infligé aux insurgés de Boko Haram capturés.

Nestor N'Gampoula

Sommet international sur la sécurité et la lutte contre le groupe islamiste Boko Haram

Le Nigeria a accueilli le 14 mai 2016 un sommet international sur la sécurité, en présence du président français François Hollande, pour tenter de mettre fin à l'insurrection islamiste et les exactions de Boko Haram, dont les liens tissés avec le groupe jihadiste de l'Etat islamique «alarmant» les Nations unies.

Dans une déclaration unanime adoptée le 13 mai 2016, les 15 pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU se sont en effet «alarmés» des «liens entre Boko Haram et l'Etat islamique», et ont souligné que les «activités de Boko Haram continuent de compromettre la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale».

Ce sommet, qui s'est tenu le 14 mai 2016 à Abuja, est le signe d'une coopération militaire régionale et d'un soutien international croissants pour tenter de mettre fin à l'insurrection de Boko Haram. Parmi les invités de marque attendus au sommet figure le président François Hollande, seul président non africain présent, qui doit rencontrer son homologue nigérien Muhammadu Buhari dans la matinée.

Le secrétaire d'Etat américain adjoint, Antony Blinken et le chef de la diplomatie britannique Philip Hammond, sont également attendus, ainsi que les chefs d'Etats des pays frontaliers du Nigeria (Bénin, Ca-

meroun, Tchad et Niger), aux côtés d'une délégation de l'Union européenne et des communautés économiques d'Afrique de l'Ouest et Centrale (Cédéao et CEEAC). Il y a un an, Boko Haram a prêté allégeance au groupe Etat islamique (EI). Des combattants nigériens ont même été vus jusqu'en Libye, mais aussi dans la région du Sahel, contrôlée par des groupes proches d'Al-Qaïda. « Nous sommes extrêmement attentifs à tous ces liens... (...) car nous voulons en venir à bout », a ainsi déclaré M. Blinken le 13 mai 2016 à Abuja.

Dans sa déclaration, le Conseil de sécurité de l'ONU souligne que certaines des exactions de Boko Haram «pourraient constituer des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre». Le Conseil se dit en outre «grave-ment préoccupé par l'ampleur alarmante de la crise humanitaire (...) dans la région du bassin du lac Tchad».

Deux ans après un premier sommet tenu à Paris, l'enjeu des discussions du 14 mai a porté cette

fois sur «le succès des opérations militaires» en cours, et «la résolution rapide de cette crise humanitaire». Ce conflit a fait plus de 20.000 morts depuis 2009 et contraint plus de 2,6 millions d'habitants à fuir leur foyer. Depuis l'arrivée de Muhammadu Buhari à la tête du Nigeria, il y a un an, l'armée a multiplié les victoires militaires contre Boko Haram, conduisant le président à annoncer que le groupe islamiste était «techniquement» vaincu. Mais les attentats-suicides n'ont pas cessé, la forêt de Sambisa (nord-est) reste un bastion de repli pour les rebelles, et les facteurs ayant contribué à l'émergence de Boko Haram (pauvreté, sentiment de discrimination des populations du nord essentiellement musulmanes) continuent d'être des facteurs de déstabilisation dans la région. Et dans un rapport publié début mai, l'organisation indépendante International Crisis Group a alerté contre des déclarations de victoires prématurées.

Le président Buhari a encouragé le déploiement d'une force multinationale, qui aurait déjà dû voir le jour en juillet dernier. Cette force militaire, soutenue par l'Union Africaine, et qui comprend 8.500 hommes originaires du Nigeria et des pays

frontaliers, sera sans doute au coeur des discussions du sommet. Car si cette force existe, une meilleure coordination entre les différentes composantes nationales est indispensable, d'autant que Boko Haram s'est replié aux frontières du Cameroun, du Niger et sur les contours du lac Tchad.

Le Nigeria a souffert d'un manque de coopération militaire internationale sous les précédentes administrations, son armée étant régulièrement accusée de corruption et de violations des droits de l'Homme. Mais les États-Unis ont annoncé la semaine dernière qu'ils pourraient vendre une douzaine d'avions militaires au géant de l'Afrique de l'Ouest. La Grande-Bretagne, pour sa part, ancienne puissance coloniale dans la région, forme des unités de forces spéciales dans le nord-est du Nigeria.

Et la France, qui possède une base militaire au Tchad pour sa lutte antiterroriste dans la région du Sahel, a promis une meilleure coopération de ses services de renseignement. Paris est vu comme un partenaire incontournable entre le Nigeria et ses voisins, tous francophones, et avec qui les relations sont historiquement difficiles.

AFP



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Groupe SAHAM et sa filiale congolaise, SAHAM ASSURANCE CONGO (Ex Colina), ont le plaisir de vous informer qu'en marge de la 43^{ème} Conférence et Assemblée Générale de l'Organisation des Assurances Africaines qui s'est tenue du 8 au 11 mai 2016 à Marrakech, SAHAM Finances (représenté par son Top Management M. Raymond FARHAT et Mme Nadia FETTAH), s'est vu décerner par la Société Africaine de Réassurance (Africa Ré) le prix de la **meilleure société d'assurance & de réassurance en Afrique en 2015**.

Ce prix récompense chaque année les initiatives d'entreprises qui se sont distinguées pour des innovations ou des réussites remarquables dans les domaines de la gestion et du management.

L'édition 2016 vient ainsi récompenser la vision de SAHAM Finances qui poursuit sa stratégie de croissance en Afrique et au Moyen Orient et qui met ses expertises au service des métiers de l'assurance, l'assistance et le TPA au profit de ses clients à travers le continent.

Fort de plus de 3000 collaborateurs, le pôle Assurance du Groupe SAHAM est présent dans 26 pays à travers 61 filiales dont 34 compagnies d'assurance et de réassurance; soit un large réseau de distribution de plus de 700 agences qui fait de SAHAM ASSURANCE le premier groupe leader de l'assurance en Afrique (hors Afrique du sud).



Réception du prix par M. Raymond FARHAT des mains de M. Adama NDIAYE, Secrétaire Général de la FANAF.



POINTE NOIRE

-- 43, AV. MAFOUKA, Rond Point des Amoureux; Tél. 22 294 20 08
- AV. J. OPANGAULT, Face Foire (Agent Général)



BRAZZAVILLE

- CASE A5, AV. M. LYAUTEY, Route du Parquet,
Tél. 22 260 15 15 / 06 510 45 24

CORRIDOR ASSET MANAGEMENT
Société anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 300.000.000 FCFA
Siège Social : Tour ARC, 2eme étage avenue du Camp, Centre-ville,
Brazzaville - République du Congo
RCCM : C.G.BZV. 15 B 5726

AVIS

Aux termes d'un acte, reçu en date du 29 avril 2016 au rang des minutes de Maître Julie Agathe MISSAMOU, Notaire associé membre de la société professionnelle dénommée « Julie Agathe MISSAMOU & Gervel Eric Mexan BIMBENI », titulaire d'un office notarial dont le siège est à Brazzaville, Centre-ville, Avenue de l'Amitié (En face de la D.G.A.E), Boîte Postale n° 14175, enregistré, le même jour, à la Recette de la Plaine (Brazzaville), sous le numéro 804, folio 077/4, il a été constitué un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : FCP CORRIDOR RENDEMENT Agrément n° COSUMAF - FCP - 01/2015
- Durée : 99 ans
- Dénomination et adresse de l'établissement dépositaire : LCB Bank Avenue Amilcar Cabral Centre-ville, Brazzaville
- Dénomination, qualité et adresse de l'établissement gestionnaire :

CORRIDOR ASSET MANAGEMENT SA
Société de Gestion de Portefeuille Agrément
COSUMAF : MFAC-SGP-oi/20i5 Tour ARC - 2^e
étage Avenue du Camp Centre-ville, Brazzaville

- Identité du premier commissaire aux comptes : KPMG Congo Boulevard Denis Sassou Nguesso B.P.14366 Brazzaville République du Congo
 - Montant des apports initiaux : 150 000 000 FCFA
 - Montant de l'actif net au-dessous duquel il ne peut être procédé au rachat des actions ou parts : Actif net inférieur à 37 500 000 FCFA
- Dépôt des actes a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce, en date du 2 mai 2016, sous le numéro 16 DA 335.

Pour avis

Le Conseil d'Administration



REMERCIEMENTS

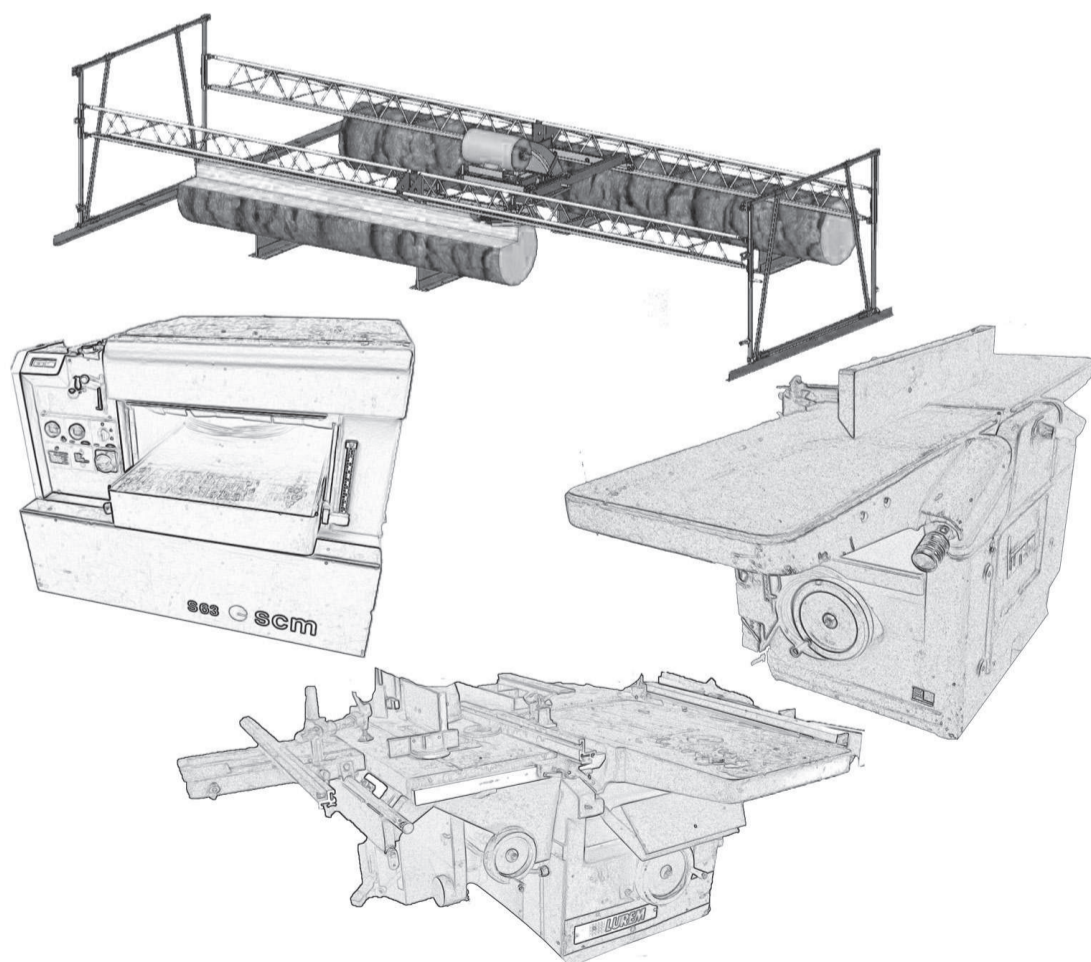
Très sensibles à la chaleur de votre sympathie et au réconfort de votre amitié dans la douleur qui fut la nôtre lors du décès, le 21/04/2016 à Brazzaville, de Armand Landry Bissoko, notre frère aîné, fils, neveu et cousin, les enfants Bissoko, la veuve et familles vous remercient de votre soutien dans ces moments difficiles.



EN MEMOIRE

15 mai 2011 - 15 mai 2016
Voici déjà cinq (5) ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui sa fille et servante Prisca Tengo Judicaël « Ma Midon » la maman de Jomica et Prince, en ce jour de triste anniversaire, Maman Tathy Françoise « Malo », Papa Tengo Pierre « Fall », ses frères Pathy, Didier, Anicet, Mbali, et ses sœurs Carole et Laéticia prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle.
Que Dieu, le miséricordieux, la fasse grâce et qu'il lui accorde paix et repos éternel.
« Ma Midon nous ne t'avons pas oubliée »

MACHINES A BOIS NEUF & OCCASION



Ets. JOULIN Père & Fils - Paris

10, rue Destouches - 94500 CHAMPIGNY sur MARNE - FRANCE

Brazzaville : 06 66 47 290 - Pointe-Noire : 06 92 40 074

Paris : +33 (0)6 08 02 59 42

Email : ets.joulin@free.fr

17 mai 2015 - 17 mai 2016,
voici un an jour pour jour que tu es parti, loin de nous, sans aveux, sans adieux. Ton absence prolongée crée un grand vide en nous tes enfants.
La vie de ceux qui t'ont aimé a basculé le jour de ton départ, tu resteras gravé jamais dans nos cœurs papa.
En mémoire de Jean-Pierre Bayoukoutila ancien superviseur aviation à la SNPC hydrans Maya Maya.
Doriane Ntsiete Kounzila née Bayoukoutila.



À LOUER

NOUS METTONS EN LOCATION :

- A L'entrée Du Beach De Brazzaville Un (01) Immeuble de trois (03) appartements identiques comprenant chacun Trois (03) Chambres avec toilette, Un Salon (01), Une (01) Salle à Manger, Une (01) Cuisine, et toilette visiteur.
- Trois (03) appartements à côté de la Direction de Faki Congo dont l'un à trois chambres, salon, une Salle à manger, Toilettes, Cuisine et les deux autres de deux chambres, salon, une Salle à manger, Toilettes et Cuisine (meublé et non meublé)
- Un (01) appartement d'habitation ou bureau de quatre (04) chambres + trois (03) studios en annexe au centre ville (vers la Boutique Alima).

CONTACT : 06 621 88 88 / 06 655 80 00

À VENDRE

Voiture de marque Toyota Yarhis (gasoil) en bon état.

Prix : 4 millions FCfa

Contact : 06 666 70 65

TRIBUNE LIBRE

Gestion de la diversité sociale : participation de la femme à la gouvernance de la Cité

L'adoption en 2008 d'une politique nationale du genre, assortie d'un Plan d'Action 2009-2013, visait à corriger les inégalités sociales entre les hommes et les femmes au Congo. L'article 17 de la Constitution du 6 novembre 2015, renforce cette volonté par l'instauration du principe de la parité entre les hommes et les femmes dans la gouvernance de la Cité. Cette disposition qui adapte la résolution 47/135 du 18 décembre 1992, des Nations unies exigeant des Etats membres, de prendre en compte les intérêts des minorités (raciales, religieuses, linguistiques, genres, handicapés,...) dans la gestion de l'Etat, tend à valoriser le statut de la femme dans la société congolaise, sans être une panacée.

En effet, sur 3,6 millions d'habitants en 2005, le Congo comptait 51,7% des femmes. En 2016, cette proportion est passée à 49,90% sur une population de 4,8 millions d'habitants. Cette faible disparité naturelle au profit des hommes s'accompagne des inégalités sociales liées à la faible participation des femmes à la gouvernance de la Cité, notamment dans les fonctions :

1) électives : de 14% des sièges occupés par les femmes au Parlement en 1990, cette proportion est passée à 12%, en 2005 pour chuter à 6% dans l'actuel Parlement. Sur les 60 sénateurs en 2005, 13,33% sont des femmes, contre 11,11% en 2010 sur les 72 membres. Parmi les 499 Conseillers départementaux, 6,01% seulement sont des femmes en 2005 contre 13,95% en 2010 sur 731 Conseillers. Quant aux 296 Conseillers municipaux, les femmes représentent 12,84% en 2005 contre 16,89% en 2010. Parmi ces Conseillers, les femmes conseillères communales représentent 15,88% des effectifs en 2005 contre 16,55% en 2010. La représentation de la femme augmente au niveau local et régresse au niveau national, à cause sans doute de l'affaiblissement de son engagement politique depuis la disparition, en 1992, de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo et la création de l'Organisation des femmes du Congo, qui mobilise faiblement la femme sur l'étendue du territoire ;

2) nominatives : sur les 35 membres du gouvernement en 2005, 14,29% sont des femmes. En 2010, les femmes ne représentent plus que 12,82% sur les 39 ministres contre 15,38% en 2016. À la Cour suprême, sur 21 membres, seulement 9,5% sont des femmes. À la Haute cour de justice, sur 36 membres, 16,7% sont des femmes, alors que sur les 9 membres de la Cour constitutionnelle, on compte qu'une seule femme. À l'université, sur 568 enseignants titulaires, les femmes ne représentent que 7,5% en 2005 contre 9,63% en 2010 sur 592 enseignants ;

3) entrepreneuriales : parmi les 1037 entreprises créées au Congo en 2010, seulement 27,58% ont été l'œuvre des femmes. La femme congolaise entreprend essentiellement dans le Commerce, avec 120 créations d'entreprises (18,02% du total), l'Immobilier et la location, 28 entreprises (18,91%), et la Construction, 19 entreprises (22,62%) ;

4) d'employabilité : la division traditionnelle du travail entre les hommes et les femmes est masculine. Les femmes occupent majoritairement les métiers de l'agriculture avec près de 70% des actifs agricoles et de la pêche avec plus de 60% des actifs. Sur 14487 demandeurs d'emplois inscrits à l'Office national pour l'emploi et de la main d'œuvre en 2005, 9,92% sont des femmes contre 14,96% en 2010 sur un effectif total de demandeurs d'emplois de 26848. Le chômage touche la population active féminine à 20,5 % et à 18,2 % les hommes.

Les inégalités sociales liées au genre sont les produits des échecs des politiques de formation et d'émancipation de la femme entreprises durant ces dernières décennies. La proportion des filles formées par le système éducatif est plus forte que celle des garçons dans les cycles fondamentaux que dans les cycles supérieurs. Sur 100 élèves formés en 2005/2006, les filles représentent 51,53% en préscolaire, 45,54% en primaire, 43,41% au collège, 33,69% au lycée et 7,70% à l'université. Ces taux sont en hausse en 2010, en passant respectivement à 51,30%, 48,33%, 46,47%, 45,36% et 7,98%. Ils chutent dans l'enseignement professionnel, où la part des filles en 2005/2006 est de 44,97% dans les collèges, 50,17% dans les lycées et 47% dans les écoles, contre respectivement 39,43%, 37,11% et 30,68% en 2009/2010. Le budget de l'éducation qui représentait 2,65% du total du budget de l'Etat en 2002 chute à 0,34% en 2010.

Ainsi, la parité est un levier efficace de la cohésion sociale, lorsqu'elle s'accompagne de la formation et de l'intégration rationnelle des minorités dans la gouvernance de la Cité, de la division émancipatrice du travail et de la répartition équitable des ressources rares.

Emmanuel OKAMBA

Maître de Conférences HDR en Sciences de Gestion

DISPARITION DU MINISTRE DE LA CULTURE ET DES ARTS DE LA RDC

Le chef de l'Etat congolais adresse un message de condoléance à son homologue de la RDC

Baudoin Banza Mukalay, ministre de la culture et des arts de la République démocratique du Congo (RDC), est décédé le samedi 14 mai à la clinique Ngaliema-Center à Kinshasa à l'âge de 63 ans, des suites d'une longue maladie, alors qu'il s'apprêtait à être évacué à l'étranger. Informé de cette disparition, le gouvernement de la République a adressé un message de condoléances au gouvernement de la RDC.

C'est le ministre congolais de la Culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni, qui a transmis ce message ce lundi 16 mai à l'ambassadeur de la RDC au Congo-Brazzaville, Christophe Muzungu.

A sa sortie d'audience, Léonidas Carel Mottom Mamoni s'est exprimé à la presse en ces termes : « Nous sommes ici cet après-midi pour exprimer au nom du président de la République notre soutien au deuil que connaît la République démocratique du Congo (RDC). Nous sommes le même peuple, il n'y a que le fleuve qui nous sépare. Vous connaissez la qualité des relations bilatérales entre nos deux pays ».

Le ministre de la Culture et des arts du Congo-Brazzaville, a exprimé également la compassion du peuple congolais à l'égard de leurs frères et sœurs de la RDC. « Les hommes disent qu'un malheur ne vient jamais seul, il y a à peine quelques semaines, le peuple congolais a assisté aux côtés du peuple de la RDC



Le ministre de la Culture et des arts du Congo Brazzaville Léonidas Carel Mottom Mamoni et l'ambassadeur de la RDC Christophe Muzungu

aux obsèques de Papa Wemba. Aujourd'hui c'est mon homologue de la RDC. Je suis donc venu exprimer notre soutien au nom du président de la République qui nous a demandé d'être aux côtés de ce peuple frère avec qui nous avons toujours partagé des moments de joie mais aussi de tristesse ».

Christophe Muzungu remercie Denis Sassou N'Guesso

L'ambassadeur de la RDC en République du Congo, Christophe Muzungu a remercié le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, pour tout ce qu'il ne cesse de faire, notamment son apport chaque fois que la République sœur de la RDC est frappée par un malheur.

« Que dire sinon remercier le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, et aussi le ministre, le gouvernement congolais, le peuple congolais pour la

compassion dont ils font montre à l'égard du malheur qui vient de nous frapper. Il est dit qu'on reconnaît les vrais amis, les vrais frères dans le malheur. A chaque fois qu'il y a un malheur qui frappe le peuple congolais de la RDC, le président Denis Sassou N'Guesso, son gouvernement et son peuple ont toujours compati et prêté mains fortes au malheur qui nous frappe. Je ne peux que dire merci ».

A cet effet, l'ambassadeur de la RDC organise une messe d'actions de grâce ce mardi 17 mai à 06h00 en l'église Saint-Esprit de Moundou.

La levée du corps du ministre Baudoin Banza Mukalay, est annoncée pour le mercredi 18 mai avant son inhumation qui aura lieu le jeudi 19 mai dans la province de Lubumbashi.

Rappelons que Baudoin Banza Mukalay fut secrétaire général du Mouvement populaire de la révolution (MPR), ex-parti unique en RDC.

Bruno Okokana

FIFA

Fatma Samoura nommée secrétaire générale

La Sénégalaise devient, la première femme à occuper ce poste important à la Fédération internationale de football association (FIFA).

Fatma Samoura 54 ans, est actuellement coordinatrice résidente et humanitaire des Nations unies ainsi que représentante résidente du PNUD au Nigeria, souligne la FIFA avant d'ajouter qu'elle travaille depuis 21 ans sur des programmes des Nations unies. Elle a été nommée le 13 mai lors du 66e congrès de la FIFA tenu à Mexico au Mexique, secrétaire générale de la FIFA avec pour principale mission de soigner l'image de la Fifa ternie après le scandale de corruption.

« Fatma est une femme qui possède une grande expérience inter-

nationale, une approche tournée vers le monde et qui a travaillé sur les sujets les plus brûlants de notre époque », a déclaré Gianni Infantino sur le site de la FIFA. Et d'ajouter : « Elle sait parfaitement constituer des équipes et les mener, tout en améliorant la manière dont une organisation fonctionne. Aussi, autre élément essentiel pour la FIFA, elle est parfaitement au fait que toute bonne organisation responsable se doit d'avoir les concepts de transparence et de responsabilité comme principales valeurs. » « Elle va apporter un vent nouveau à la FIFA, elle vient de l'extérieur. Ce n'est pas quelqu'un du passé mais c'est quelqu'un de nouveau », a ajouté le président de la FIFA.

Conformément à l'article 37 des

Statuts de la FIFA, Fatma Samoura devra se soumettre à un contrôle d'éligibilité mené par la Commission de Contrôle indépendante avant de succéder en juin au Français Jérôme Valcke, écarté de ses fonctions en septembre dernier, licencié puis ensuite suspendu 12 ans par la FIFA, notamment pour son implication dans un trafic de billets pour le Mondial brésilien. « C'est un jour formidable pour moi, je suis honorée d'occuper ce poste de secrétaire générale de la Fifa », a déclaré Fatma Samoura, dans un communiqué de la Fifa. « Je suis impatiente d'apporter mon expérience en matière de gouvernance au service de cet important travail de réforme déjà engagé », a-t-elle ajouté.

James Golden Eloué

INTERIM-RECRUTEMENT DE PERSONNEL



Vous souhaitez recruter ?

Vous recherchez du personnel en CDI ou CDD

Nous avons la solution à vos besoins

www.societenoba.com

contact@societenoba.com

Tél: 06 86762 73 / 06 873 20 73

OCH, Boulevard du Maréchal Lyautey

SALUBRITÉ

Kinshasa ne gère que 10 % de déchets produits

La situation a été relevée au cours d'un atelier consacré à la recherche des solutions adéquates à la problématique de la gestion des déchets dans la capitale congolaise.

La Régie d'assainissement et travaux publics de Kinshasa (RATPK) connaît, depuis le désengagement de l'Union européenne (UE) dans le financement du Projet d'appui à la réhabilitation et l'assainissement urbain de la ville de Kinshasa (Parau), de sérieux problèmes financiers pour son fonctionnement. À en croire son directeur général, le Pr Emmanuel Bieyi, sur sept mille tonnes des déchets produits chaque jour à Kinshasa, moins de 10 % seulement sont gérés jusqu'au Centre d'enfouissement technique de Kinkole. « Nous avons reçu le projet au mois d'août 2015, le gouvernement intervenait pour 75% du budget qui était alloué et la ville pour 25%. Mais quand on voit la globalité du fonctionnement du projet, c'est qu'à la date d'aujourd'hui, financièrement nous avons fonctionné avec 50% du budget qui devrait être prévu », a indiqué, le 12 mai, le directeur général de la RATPK.

Selon le Pr Emmanuel Bieyi, les débordements constatés dans les stations de transfert sont dus à la situation financière que vit la RATPK depuis quelques temps déjà. « Parfois, on nous crie dessus, a-t-il fait observer. Mais ce n'est pas de notre faute.



Des ordures sur l'avenue du Drapeau Ph. R.O/John Bompengo

On ne sait pas faire un travail d'assainissement réellement sans moyen financier».

Pérenniser le programme

De l'avis du DG de la RATPK, le désengagement du gouvernement central prévu d'ici le mois de juillet 2016 nécessiterait l'accélération de la mise en fonction du Fonds d'assainissement qui a déjà été, selon lui, institué par l'assemblée provinciale de Kinshasa pour continuer à financer le projet. « Bientôt le gouvernement ne va plus intervenir. Nous aurons encore plus de difficultés », s'est-il inquiété, en s'interrogeant sur le comportement à adopter, étant donné que les déchets continuent d'être produits chaque jour. Il est rappelé que les difficultés dans la gestion des immondices à Kinshasa, notamment leur évacuation vers le Centre d'enfouissement

technique situé dans la périphérie de la capitale, ont été constatées juste après la fin du programme tenu jadis par l'UE. Des immondices ont traîné plus longtemps dans les décharges publiques aménagées par ledit projet depuis le désengagement de l'UE qui finançait ce projet mené dans neuf communes de Kinshasa et qui vu la gestion de 72 décharges publiques confiée à la RATPK. Il a été constaté que depuis ce désengagement, l'évacuation des immondices ne se faisait plus comme avant. Mais, aussi, il serait prudent de noter qu'il faut plus de moyens pour entretenir le charroi automobile laissé par l'UE à la ville de Kinshasa, dans le cadre de ce programme de gestion d'immondices, qui est composé des véhicules qui ont servi pendant un temps considérable.

Lucien Dianzenza

AFFAIRE MOÏSE KATUMBI

Les avocats de l'ex-gouverneur du Katanga écrivent à l'avocat général de la République

Ces derniers fustigent certains actes menés par les services de sécurité dans le cadre de cette affaire, alors que l'enquête est déjà amorcée selon l'injonction du ministre de la Justice.

Dans une correspondance adressée le 13 mai à l'avocat général de la République, le collectif des avocats du candidat déclaré à la prochaine présidentielle, Moïse Katumbi Chapwe, a exprimé sa désapprobation de la détention à Kinshasa, par le service de sécurité, de certains collaborateurs de l'ancien gouverneur du Katanga. Pour ces juristes, ces actes ainsi que d'autres encore posés par les agents de ce service entraveraient le déroulement normal de l'enquête (sur l'affaire de recrutement des mercenaires dont est accusé Moïse Katumbi) au niveau du Parquet général de la République et porteraient gravement atteinte aux droits de la dé-

fense de leur client, qui est, selon ce groupe d'avocats, garanti par la Constitution, le code de procédure pénale, ainsi que les textes internationaux en la matière. Pour ce collectif, en effet, Yannick Kibinda Mukeba, Franck Mwashila, Sefu Idi et Darryl Lewis, « détenus illégalement depuis dix-sept jours sans être transférés au Parquet général de la République, à l'expiration du délai de la garde à vue et ce, malgré l'injonction faite par le ministre de la Justice au procureur général de la République et l'ouverture effective du dossier ainsi que son instruction présentement à Lubumbashi », devraient être transférés au Parquet général de la République et acheminés à Lubumbashi, pour le besoin de confrontation avec le principal accusé dans cette affaire, Moïse Katumbi Chapwe. Ces avocats ont, entre autre, fustigé des perquisitions, des arrestations et des auditions qui

s'opèrent alors que l'enquête est déjà amorcée selon l'injonction du ministre Thambwe Muamba. « Au nom de notre client, nous rejetons tous les moyens de preuve obtenus à la suite des perquisitions, des arrestations et des auditions effectuées dans ces conditions », ont souligné ces avocats, en dénonçant également l'interception irrégulière des correspondances émises par voie des télécommunications, sans l'autorisation préalable du PGR. « En conclusion, étant donné que le dossier est en instruction à votre office, nous vous demandons de dessaisir complètement l'Agence nationale de renseignement du dossier de notre client, de rejeter toutes les pièces obtenues illégalement et de faire cesser toute implication de tous les services de sécurité sans votre réquisition », ont écrit ces avocats.

L.D.

RETOMBÉES DES ÉVÉNEMENTS DU 13 MAI

Moïse Katumbi victime d'un malaise !

Des nouvelles en provenance de la ville cuprifère font état de l'hospitalisation de l'ex-gouverneur Moïse Katumbi dont l'état de santé, à en croire ses proches, serait toujours préoccupant.

Le leader katangais se trouverait en observation médicale dans une formation médicale de Lubumbashi après les échauffourées ayant émaillé sa troisième comparution au bureau du procureur. C'était le 13 mai. « Il est indisposé. Il a été attaqué. Il est normal que le médecin veuille le garder en observation », a indiqué Georges Kapiamba, l'avocat de Moïse Katumbi. Des témoignages recueillis, il appert que l'ex-gouverneur s'était présenté devant le tribunal escorté, comme à ses habitudes, par une foule immense et hystérique qui tenait à l'accompagner jusque dans la salle d'audience.

Le dispositif sécuritaire mis en place a fini par céder devant cette marée humaine au point de contraindre la police à user des gaz lacrymogènes pour disperser la foule agglutinée aux abords du parquet. C'est sur ces entrefaites que Moïse Katumbi, pris en tenailles avec ses partisans, a dû être évacué des lieux. D'autres sources allèguent qu'il aurait été carrément extirpé du bus qui l'avait conduit au parquet puis brutalisé peu avant son accès dans la salle d'audience. Ce qui a contraint son équipe de défense à solliciter de la Cour la surséance de l'audience afin de permettre à leur client de consulter son médecin. La requête a été acceptée et la troisième comparution de Moïse Katumbi a été renvoyée à une date ultérieure après suspension de la procédure.

Pour rappel, le président du TP Mazembe est appelé à répondre devant le ministère public d'accusations de recrutement de mercenaires, y compris d'anciens soldats américains, aux fins de déstabilisation du pays. Dossier à suivre.

Alain Diasso

ENJEUX DE L'HEURE

L'opposition dans la rue le 26 mai

Trois plates-formes de l'opposition appellent à une marche de protestation sur toute l'étendue du territoire pour réclamer notamment la publication du calendrier électoral et la tenue des élections dans le délai constitutionnel.

L'opposition politique, à travers ses trois grandes plates-formes (Dynamique de l'opposition, Alternance pour la République et Front citoyen 2016) entend manifester le 26 mai. Dans un communiqué conjoint publié le week-end, ces trois regroupements politiques de l'opposition invitent la population congolaise, dans son ensemble, à se joindre à eux pour participer massivement aux marches de protestation programmées à cette date. Ces marches censées se tenir dans toutes les grandes villes du pays visent, d'après leurs initiateurs, à réclamer notamment la publication urgente par la Ceni du calendrier électoral.

On se souvient qu'après la publication l'année dernière du calendrier électoral fixant l'élection présidentielle au 27 novembre 2016, la Centrale électorale avait promis de réactualiser son chronogramme électoral par rapport aux échéances non tenues telles que les locales et les municipales. Depuis lors, silence radio. C'est aux fins de pousser la Ceni à accélérer les choses que ces plates-formes de l'opposition entendent manifester le 26 mai.

D'autres revendications de l'opposition dans le cadre des dites marches concernent aussi bien le respect de la Constitution que la tenue des élections dans le délai constitutionnel. Il s'agit enfin, d'après des sources proches de l'organisation, de protester contre le dernier arrêt de la Cour constitutionnelle autorisant le président Joseph Kabila à rester au pouvoir au-delà du terme de son mandat.

Alors que les organisateurs s'en tiennent uniquement à informer l'autorité urbaine sur la tenue de cette manifestation faisant ainsi fi de la procédure légale requise, l'exécutif national, par le biais de son porte-parole Lambert Mende, fait savoir qu'il y a des préalables auxquels tout organisateur de marche doit se conformer au risque de passer pour un perturbateur de l'ordre public. L'organisation d'une marche, dit-il, doit être coordonnée avec les autorités. Le porte-parole de la police, colonel Mwana Mputu cité par radio Okapi.net, martèle sur ces détails organisationnels en précisant que le choix de l'itinéraire est à discuter de commun accord de sorte à permettre un meilleur encadrement policier des manifestants jusqu'au point de chute. Pour le cas d'espèce, il s'avère que ce préalable n'a pas été respecté par les opposants. Il y a lieu de craindre que la manifestation du 26 mai ne soit empêchée de se tenir avec toutes les conséquences pouvant en résulter.

A.D.

INTERVIEW

Cécile Kyenge Kashetu : « Les pouvoirs en place en Afrique doivent écouter la voix du peuple et respecter la Constitution »

L'Italienne Cécile Kyenge Kashetu est députée européenne, membre du groupe de l'alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen. Elle est également vice-présidente de la délégation de l'Union européenne (UE) à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE. Les Dépêches de Brazzaville : Au mois de mars dernier, votre groupe parlementaire a introduit une résolution sur la République démocratique du Congo, en demandant notamment des sanctions ciblées contre les dirigeants qui ne respectent pas la Constitution. Quelle suite a été réservée à cette requête ?

Cécile Kyenge : le Parlement prend une résolution avec des points bien précis. Après, ce sont les hommes les politiques qui influencent les décisions au niveau des institutions européennes qui entrent en scène. L'année dernière, nous avons pris une résolution sur le Burundi et nous avons obtenu des sanctions économiques contre ce pays. C'était après une forte pression du Parlement européen. Nous sommes décidés à exercer la même pression sur la RDC et les institutions européennes pour que le président Kabila respecte la Constitution et quitte le pouvoir à la



Cécile Kyenge

fin de son mandat fin novembre. L'exemple du Burundi démontre donc qu'une pression exercée par le Parlement européen peut influencer les décisions.

LDB : N'est-ce pas une ingérence dans les affaires internes de la RDC ?

CK : L'Europe et la communauté internationale ne font pas d'ingérence en RDC. Nous ne faisons que rappeler ce que le peuple est en train de demander. Les manifestations organisées en RDC, notamment en janvier 2015, n'ont pas été initiées par l'Europe. Nous veillons à la protection des droits

de l'homme et le Congo a ratifié la Charte relative à ces droits.

LDB : Vous avez dirigé la mission d'observation électorale de l'UE au Burkina Faso, avec pour mandat d'observer et d'analyser le processus électoral. Comment analysez-vous les différents processus électoraux en cours en Afrique ou encore les élections qui s'y sont déroulées ?

CK : L'Afrique est en pleine effervescence démocratique. Actuellement, les jeunes demandent le changement, le renforcement de la démocratie ainsi que le respect du principe de l'alternance. Les pouvoirs en place doivent écouter la voix du peuple et respecter la Constitution. Beaucoup de pays ont pris conscience qu'ils devaient instaurer une réelle démocratie car les populations prennent de plus en plus conscience de leurs droits.

LDB : Dans une récente tribune, vous avez déclaré que l'avenir des relations UE-Afrique se joue aussi dans les commissions parlementaires, les missions d'observation électorales ou dans les résolutions adoptées par le Parlement européen. De quelle manière ?

CK : nous sommes dans une période où nous devons débattre de

l'avenir des accords de Cotonou, signés entre l'UE et les ACP. Nous devons revoir notre partenariat pour avoir des accords responsables et transparents dans tous les domaines. Nous devons avoir les mêmes opportunités afin de parler le même langage. A plusieurs reprises, nos partenaires reprochent à l'Europe d'imposer sa volonté, alors que ce n'est pas le cas. Nous devons tous avoir les mêmes outils pour signer des accords équitables et transparents. Ce qui nous permettra d'avoir des partenariats plus forts.

LDB : qu'est ce qui pourrait concrètement changer dans ces accords post-Cotonou et dans quel domaine par exemple ?

CK : Sur le plan politique, l'Europe est forte au sein de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE. Elle a beaucoup de moyens, avec un siège à Bruxelles et un autre à Strasbourg. Les ACP ne disposent pas d'une organisation aussi forte. Par ailleurs, l'Europe fonctionne sur la base des groupes politiques. Dans tous les commissions cohabitent une diversité de pensées et d'opinions politiques. Mais cela n'est pas le cas au niveau des ACP, puisque les députés qui siègent au niveau de l'assemblée paritaire sont nommés par leurs gouvernements. Il

n'y a pas de société civile et pas d'opposition. Or, on a également besoin de se confronter avec des personnes qui ne sont pas au gouvernement. Il faudrait que l'on soit au même niveau afin de renforcer certains accords notamment les APE (Accords de partenariat économiques).

LDB : En décembre dernier, les députés ont demandé à la Commission de prendre des mesures pour aider à protéger le parc de Virunga en RDC où pourrait se dérouler une exploitation pétrolière ? Quelles sont les mesures qui ont été prises à cet effet ?

CK : Il n'y pas encore de décision concrète au niveau de la commission mais nous faisons le suivi du dossier. Nous ne pouvons pas assister impuissants à la destruction d'un parc qui est un patrimoine mondial de l'humanité. Il ne faut pas sacrifier le parc sur l'autel des intérêts particuliers des multinationales. Les ressources de la RDC doivent être mises à la disposition de la population et au service d'un programme social pour aider les populations qui sont sur place. L'exploitation des matières premières doit d'abord profiter à la population locale.

Patrick Ndongidi

INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

Ernst & Young prédit « des années délicates » pour l'Afrique

Ce cabinet pense que la région devrait se préparer à une période très difficile. En effet, selon lui, le continent africain va continuer à offrir des opportunités d'investissements qui se présentent malheureusement d'une manière très inégale.

L'Afrique ne pourrait déjà plus profiter de son précieux argument de charme : la croissance économique. Il ne peut en être autrement avec le ralentissement enregistré ces dernières années. Ernst & Young recommande aux entreprises et investisseurs de ne plus mettre l'accent seulement sur la croissance à court terme mais plutôt d'adopter une approche factuelle et granulaire pour évaluer les opportunités d'affaires et d'investissements sur le long terme. En dépit d'une conjoncture plus difficile, l'Afrique reste l'une des deux seules régions au monde où le nombre d'IDE a progressé par rapport à l'année dernière. L'on a enregistré l'augmentation sur une année du nombre de projets d'IDE en 2015, au moment où le nombre total de projets d'IDE a diminué de 5 % dans le monde à la même période. « Les deux tiers de l'économie de l'Afrique subsaharienne progressent toujours à des taux supérieurs à la moyenne mondiale, et la région demeurera en deuxième position en termes de rapidité de progression à l'échelle mondiale dans un avenir proche, après l'Asie ».

Un nouvel instrument de mesure
Ernst & Young propose un baromètre de l'attractivité de l'Afrique. Il s'agit d'un ensemble équilibré de mesures à court et long termes. « Le baromètre permet de mesurer la résilience probable dans le contexte des pressions macro-économiques actuelles, de même que les progrès effectués dans les domaines critiques du développement à long terme, à savoir la gouvernance, la diversification, l'infrastructure, les opportunités d'affaires et le développement humain ». Toutefois, il n'est pas question de fournir une évaluation définitive des différents marchés africains. « Le baromètre de l'attractivité de l'Afrique fournit un point de départ utile pour les analyses et permet de favoriser un dialogue stratégique sur les priorités de croissance, la propension au risque et les critères d'investissement ». Une lecture rapide du classement du baromètre permet d'établir quelques constats. D'abord, l'Afrique du Sud continue à occuper une place de choix par rapport aux autres économies africaines. Le pays arc-en-ciel dispose de l'économie la plus développée de la région. Une attention particulière est également portée sur le Kenya et la Côte d'Ivoire en raison des performances et des perspectives de croissance économique. Des petits marchés comme le Botswana, l'Île Maurice et le Rwanda se montrent

tout aussi efficaces dans l'attrait des IDE grâce aux bons résultats dans les domaines des opportunités d'affaires, du développement social et de la gestion économique. Par ailleurs, l'on enregistre très peu de pression dans les pays du Nord de même qu'en Afrique de l'Ouest. En effet, le principal atout de cette partie de la région est l'environnement favorable aux affaires ainsi que l'infrastructure et la gouvernance. Entre-temps, la position du Nigéria, première économie de la région, ne manque pas de surprendre. C'est la conséquence des faibles scores dans les opportunités d'affaires, la gouvernance et le développement humain. Une bonne note pour la Tanzanie, l'Ouganda et l'Éthiopie. Il s'agit des pays dont les économies affichent une certaine résilience.

Ernst & Young reste convaincu que les divers investisseurs et entrepreneurs doivent mettre en œuvre des réponses qui tiennent compte de leurs priorités et du temps nécessaire. « Il sera plus critique que jamais de faire des choix bien informés concernant les marchés sur lesquels entrer, à quel moment et par quel moyen ». En définitive, conclut Ernst & Young, les décisions prises et les actions engagées maintenant détermineront lesquelles de ces économies consolideront les acquis de la décennie écoulée en une plateforme de croissance durable pour les décennies à venir et lesquelles d'entre elles commencent à reculer.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Le traitement du paludisme simple est gratuit en RDC

Cette précision a été apportée par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, lors d'une journée de sensibilisation sur la prise en charge du paludisme organisée en marge de la célébration de la journée internationale de lutte contre le paludisme par le Programme national de lutte contre le paludisme dans la salle de conférence de l'Institut national pilote de l'enseignement des sciences de santé (INPESS) à l'intention des professionnels de santé, notamment des médecins chefs de zones et des responsables des hôpitaux publics.

S'adressant aux médecins chefs de zone et aux responsables des hôpitaux publics, le ministre de la Santé publique a insisté sur la gratuité du traitement du paludisme simple. Il n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour dire qu'il y a des sanctions qui sont prévus pour les médecins qui ne vont pas respecter cette politique de gratuité du traitement. « La politique nationale stipule que le traitement de paludisme simple est gratuit. Malheureusement cela n'est pas une réalité dans nos formations médicales. C'est pourquoi je rappelle aux zones de santé que le traitement contre le paludisme simple est gratuit et le malade ne payera que la fiche. Les médicaments sont

disponibles pour le traitement du paludisme simple », a indiqué le ministre de la Santé publique qui a tenu à préciser que cette gratuité ne concerne que le paludisme simple et non le paludisme grave. Dans le second cas, le traitement est payant parce qu'il y a des actes qui doivent être payés tels que la transfusion.

Le Dr Félix Kabange Numbi, qui tient à la mise en œuvre de cette politique de gratuité de la prise en charge médicale du paludisme simple, a instruit les médecins chefs de zone de vérifier dans les différentes formations médicales publiques de la ville de Kinshasa si le traitement du paludisme simple est gratuit. Pour le ministre de la Santé publique, il est inadmissible de voir les enfants mourir du paludisme au moment où il y a des médicaments dans les centres de santé.

Au cours de cette journée, le ministre de la Santé publique a procédé à la remise symbolique au médecin inspecteur provincial de la ville de Kinshasa des médicaments, des moustiquaires et les tests de diagnostic rapide de la malaria pour soutenir la lutte contre le paludisme à Kinshasa. À son tour, le médecin inspecteur provincial pour la ville de Kinshasa remettra ce don du gouvernement au médecin chef de zone de Mont Ngafula.

Aline Nzuzi

DISPARITION

Le ministre Baudouin Banza Mukalay s'en est allé

Le ministre de la Culture et des Arts du gouvernement Matata est décédé le 14 mai à la Clinique Ngaliema-Center à Kinshasa à l'âge de 63 ans.



Banza Mukalay

C'est le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, qui a annoncé la nouvelle à la RTNC. Alors qu'il n'avait pas évoqué la cause réelle de son décès,

il est de notoriété publique que l'ancien ministre souffrait d'un diabète aiguë que justifiaient d'ailleurs ses incessants allers-retours entre Kinshasa et Johannesburg où il allait en consultation médicale. D'après ses proches, il était même en instance de démissionner au vu de la dégradation de son état de santé qui requerrait une prise en charge médicale appropriée.

À en croire Lambert Mende, le gouvernement s'apprêtait à l'évacuer à l'étranger par un avion médicalisé pour des soins lorsque l'irréparable s'est produit. Déjà, lors des obsèques de Papa Wemba qu'avait coordonnées son ministère, on l'a vu affaibli et rongé par la maladie. Le président de la République, Joseph Kabila, et tout son gouvernement ont présenté leurs condoléances à la famille de l'illustre disparu et à toute la communauté artistique et culturelle du pays. C'est une perte considérable pour la majorité présidentielle. Nullement ébranlé par la dernière dissidence de quelques leaders katangais, Banza Mukalay comptent parmi les notables katangais qui ne cèdent pas aux émotions, en ayant le regard constamment figé sur un certain idéal politique. Cet homme de grande culture et réputé non conflictuel laisse un ouvrage en cours de rédaction.

Alain Diasso

DIVISION 1/PLAY-OFF

V.Club bat Sanga Balende à Mbuji-Mayi et conforte son leadership

L'AS V.Club a fait un bon pas vers le titre national en s'imposant, le 15 mai, au stade des Martyrs de Kinshasa, face à Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi.

Deux buts à un, c'est le score de cette rencontre en faveur des Dauphins Noirs de la capitale qui ont entrevu leur succès en deuxième période. En effet, le défenseur central Padou Bompunga a signé le doublé gagnant de V.Club à la 59e et 76e minutes de la partie. Sanga Balende a réduit l'écart à la 78e minute après sur penalty transformé par Kayembe. Dans un autre match disputé la même journée dominicale, la formation de Shark XI FC de Kinshasa a dicté sa loi sur l'OC Muungano, au stade de la Concorde de la commune de Kadutu à Bukavu, par un précieux but à zéro. Bakulu a été l'unique buteur de la partie à la 65e minute.

Au classement, V.Club s'installe dans le fauteuil de leader avec désormais 21 points glanés en 9 matchs joués et un goal différence de +12. Battu, Sa Majesté Sanga Balende se contente de la



V.Club dans son centre à Kinshasa (photo banavea.com)

deuxième place avec 20 points en 10 matchs disputés et un goal différence de +10. Dernier au début du Play-Off de la Division 1, le Daring Club Motema Pembe se retrouve à la troisième place avec 14 points en 9 matchs livrés et un goal average de zéro. Shark XI FC de Kinshasa est quatrième avec 13 points en 9 matchs et un goal average de +5.

Le TP Mazembe est cinquième avec 12 points en 6 matchs et un goal différence de +7. Le club de Lubumbashi séjourne depuis dimanche à Gabès en Tunisie où il affronte ce mardi la formation de Stade Gabésien en match retour de barrage de la Coupe de la

Confédération africaine de football (CAF). Au match aller à Lubumbashi, Mazembe s'était imposé en extremis par un but à zéro. Ceci justifie ses matchs en retard au Play-Off de la Division 1.

La formation de Dauphins Noirs occupe la sixième position au classement de Play-Off de la Division 1 avec 8 points engrangés en 9 matchs joués et un goal différence de -9. Le FC Saint-Éloi Lupo est septième avec 5 points en 8 matchs et un goal différence de -8. L'OC Muungano est lanterne rouge du Play-Off avec un seul point gagné en 8 matchs et un goal différence de -19.

Martin Enyimo

MÉRITE SPORTIF

Florent Ibenge obtient le prix «Dunia International 2016» à Bruxelles

Entraîneur principal de V.Club et sélectionneur des Léopards A de la RDC ainsi que de la sélection A' composé des joueurs évoluant au pays, Florent Ibenge a accumulé de bons résultats en RDC depuis son arrivée en 2013. Le prix «Dunia International 2016» lui a été remis à juste titre le mai à Bruxelles en Belgique.

L'entraîneur congolais Florent Ibenge s'est vu décerner le prix «Dunia International 2016». C'était au cours d'une cérémonie annuelle African Awards organisée le 9 mai à Bruxelles en Belgique. Il s'agit d'une distinction attribuée à des personnalités africaines qui ont émergé du lot dans leurs activités respectives. C'est Pierre Kompany, père du défenseur international belge de souche congolaise, Vincent Kompany de Manchester City (qui sera absent de l'Euro 2016 à cause d'une blessure), qui a remis le trophée Dunia international 2016 à Florent Ibenge.

On apprend que le milieu international congolais Neeskens Kebano de Genk en Belgique a également participé à la cérémonie. Attaquant de Villarreal en Espagne, Cédric Bakambu a, pour sa part, réagi sur son compte Facebook par rapport à cette distinction du sélectionneur des Léopards. « Félicitation à notre coach Florent Ibenge qui a reçu le « Dunia International 2016 » durant les African Awards hier soir à Bruxelles ! », a-t-il écrit.

Entraîneur principal de V.Club depuis 2013 et sélectionneur des Léopards vers fin 2014 a accumulé des résultats probants depuis son arrivée en RDC en provenance de Chine où il était entraîneur adjoint à Shanghai Shenhua. En 2014, il a emmené V.Club jusqu'à en finale de la



Florent Ibenge à la cérémonie d'African Awards à Bruxelles pour le prix «Dunia International 2016»

Ligue des champions pour la première fois depuis 1981. Ensuite, il a conduit les Léopards A de la RDC en tant que sélectionneur à la troisième place de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2015 en Guinée Équatoriale. Et récemment, Florent Ibenge a remporté, avec les Léopards locaux (A'), la quatrième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) organisé en janvier et février 2016 au Rwanda. Il a avait fait partie du Top 50 entraîneurs du monde. C'est donc un « Dunia International 2016 » bien mérité que Florent Ibenge vient de recevoir à Bruxelles en Belgique.

M.E.

ATHLÉTISME

La Féaco prépare la quatrième édition du 12 km de Kinshasa

La Fédération d'athlétisme du Congo (Féaco) a annoncé l'organisation, le 22 mai, de la quatrième édition de la course à pied pour amateurs coureurs et marcheurs dénommée « 12 km de Kinshasa ».

L'épreuve sera organisée en collaboration avec la société brésilienne Bracongo et la société des télécoms Vodacom, indique-t-on. Les inscriptions pour participer à cette compétition sont ouvertes depuis le 21 avril et s'achèveront le 16 mai. Ces inscriptions ne concernent pas les mineurs, prévient la Féaco. On apprend que cinquante-six bureaux sont ouverts pour permettre aux intéressés, coureurs et marcheurs, de s'inscrire gratuitement, notamment, dans les centres des sports et dans les stades municipaux, les universités et certaines entreprises de la capitale. Chaque participant est tenu de remplir un

formulaire et faire un check-up médical auprès du médecin de la Féaco présent sur place, avant de recevoir un dossard selon sa catégorie (marcheur ou coureur).

Pour l'organisateur, le 12 km de Kinshasa partira du stade Tata Raphaël de la Kethule de Ryhove. Selon l'itinéraire, les participants longeront ensuite l'avenue Sendwe et déboucheront sur le Boulevard Lumumba pour prendre la direction de l'Est de la ville jusqu'à l'échangeur de la commune de Limete. Ils reviendront ensuite par le Boulevard Lumumba, l'avenue Sendwe pour finir au stade Tata Raphaël qui est le point de départ et d'arrivée. Les cinquante premiers de chacune de deux catégories (coureurs et marcheurs) recevront des prix constitués de frigo XXL, des packs XXL, d'eau vive, des T-shirts, des casquettes et d'autres prix surprises, affirme-t-on.

M.E.

CAF

Sept clubs congolais joueront les compétitions africaines interclubs

La confédération africaine de football a, au cours de sa dernière assemblée générale, pris l'option d'augmenter le nombre des clubs devant disputer la phase des groupes en Ligue des champions d'Afrique et en Coupe de la Confédération africaine de football. Ainsi, le nombre passe de quatre à huit clubs dans chacune de deux compétitions africaines interclubs. Cette revue à la hausse des clubs implique de facto l'augmentation des clubs par pays dans ces deux compétitions. À la faveur de la troisième place accordée au championnat nationale de la République démocratique du Congo sur l'échiquier africain (indice CAF), le nombre des clubs représentatifs congolais passe de quatre à sept, soit quatre en Ligue des champions et trois en Coupe de la CAF. Notons aussi que les performances de Mazembe et V.Club en compétitions africaines, depuis un lustre, ont également influé sur la décision de la CAF d'accorder un quota de sept clubs à la RDC. Trois pays du Maghreb ont également bénéficié de cette augmentation, l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte.

M.E.

FAWE-CONGO

Une campagne sur l'éducation sexuelle raisonnée des jeunes et adolescents

La campagne d'éducation complète à la sexualité pour la prévention des grossesses a été lancée, le 13 mai, au CEG 30 Mars 1970 de Pointe-Noire par Rosalie Kama Niamayoua, présidente du Fawe-Congo, en présence de Fidèle Dimou, préfet du Kouilou, d'Ambroise Bayakissa, administrateur maire de l'arrondissement 3 Tié Tié et de plusieurs responsables de l'enseignement.

La campagne initiée par le Forum des éducatrices africaines-antenne du Congo (Fawe-Congo) et le Comité multisectoriel et pluridisciplinaire bénéficie de l'appui du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) concerne les départements de Brazzaville et Pointe-Noire. Près de 7500 élèves des collèges et lycées de ces deux villes sont concernées par ladite campagne qui vise à renforcer leurs compétences sur l'éducation complète à la sexualité pour prévenir les grossesses précoces, les infections sexuellement transmissibles, le VIH-sida et aussi les violences basées sur le genre dans les établissements scolaires. « Nous sommes tous sans ignorer que les jeunes, capital humain devant assurer la pérennité du développement national au Congo, constituent l'avenir de demain. Œuvrer pour l'amélioration de leur éducation à la sexualité et à leur santé est une condition sine qua non pour bâtir un monde nouveau et solide. Les générations futures ne pourront tirer profit des investissements et sacrifices consentis aujourd'hui



Une vue des participants Crédit photo «Adiac»

que si la santé de la reproduction et les droits des adolescents et des jeunes sont sauvegardés », a dit la présidente du Fawe-Congo en ajoutant : « Tous les jeunes ont droit à la santé ainsi qu'à l'éducation sur leur sexualité pour faire de ce droit une réalité ».

Les statistiques sur la sexualité précoce des jeunes et adolescents au Congo sont alarmantes. Dès l'âge de 15 ans, 13% des femmes ont déjà commencé leur vie féconde. Cette proportion malheureusement ne cesse d'augmenter à force que l'âge avance. À 18 ans, près de 49% de femmes ont déjà un enfant et 60%, à 19 ans. Des chiffres effarants qui demandent l'implication de tous. «Le gouvernement, les agences des Nations unies, les communautés, les familles, la société civile doivent accompagner les jeunes vers le chemin de la sagesse, de la raison, de la sexualité raisonnée, de la parentalité responsable » a poursuivi Rosalie Kama Niamayoua.

Signalons que c'est après la signature de l'accord de subvention signé en novembre 2015 entre le Forum éducatrices africaines, an-

tenne nationale Fawe Congo et le Fnuap qu'a été organisé, les 11 et 12 décembre à Brazzaville de la même année, le forum sur l'éducation complète à la sexualité et de santé sexuelle des adolescents et des jeunes. Un forum qui visait, entre autres, à promouvoir auprès des acteurs multisectoriels l'appropriation et la mise en œuvre de l'éducation complète à la sexualité fondée sur le droit axé sur le genre en milieu scolaire et extra scolaire. Ce forum demandait aussi aux jeunes d'avoir zéro rapport sexuel à risque en leur demandant d'utiliser systématiquement les préservatifs au cours des rapports sexuels occasionnels, de retarder l'âge du premier rapport sexuel, de développer les compétences de gestion de risques à VIH mais aussi la nécessité d'élaborer des programmes d'éducation à la sexualité et qu'ils soient initiés très tôt, de dispenser sur la durée afin de permettre aux jeunes de jouir d'une grande autonomie leur permettant de prendre des décisions éclairées et responsables concernant leur sexualité.

Hervé Brice Mampouya

FORUM INTERNATIONAL GREEN BUSINESS

La 7^e édition démarre ce 17 mai

Cette 7^e édition axée sur l'innovation et la technologie se tient jusqu'au 19 mai. Ce grand rendez-vous sur l'économie verte dont le ministre du Développement durable de la République du Congo assure le patronage connaît, entre autres, la participation des membres du gouvernement et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), des représentants de l'Union africaine, du secteur public de la région et des experts internationaux.



Une des affiches de la 7^e édition du Forum green business

La cérémonie est suivie, comme à l'accoutumée, de l'ouverture officielle de l'exposition et d'une visite des stands. Pendant trois jours, Pointe-Noire, capitale économique de la République du Congo, sera le centre de l'économie verte d'Afrique grâce à ce Forum international green business (FIGB), forum organisé par la Chambre de commerce, d'agriculture, d'industrie et des métiers de cette ville en partenariat avec la CEEAC et le gouvernement du pays. Il s'agira au cours des travaux de cette édition de répondre à la question suivante: «Comment l'innovation et la technologie peuvent-elles favoriser le développement de l'économie verte en Afrique subsaharienne ? » qui constitue le thème de cette année.

Lesdits travaux seront ouverts par une plénière avec quatre intervenants, à savoir le commissaire de l'Union africaine chargé de la science et de la technologie qui présentera la vision de cette organisation en termes de technologie, et deux ministres du Congo. Il s'agit du ministre chargé de l'Intégration qui parlera de l'économie verte en Afrique centrale-cas du Congo, et celui chargé de la Recherche scientifique dont l'intervention sera axée sur la politique congolaise en termes d'innovation et de technologie. «Innovations, mythes et réalités» est le sujet que va développer le directeur général de l'entreprise Capacités, la quatrième intervenant. La deuxième plénière va porter sur le sous-thème : «De Paris à Marrakech...l'accord de Paris confronté aux défis de la mise en œuvre, enjeux et opportunités pour l'Afrique». Pour le premier jour des travaux, deux tables rondes vont avoir lieu. La première a comme intervenants : Honoré Tabuna de la CEEAC, Stéphane Pouffary d'Énergies 2050, Hindou de l'association des femmes autochtones du Tchad et Gervais Itsoua, groupe des négociateurs africains. Elle va porter sur le sous-thème : «Au-delà de l'accord de Paris en 2015 : quel bilan et quelles solutions climatiques pour l'Afrique ?». Et la deuxième table ronde concerne l'agriculture. Pour une promotion effective de l'économie verte et un meilleur relais, un impact conséquent de cette 7^e édition, le FIGBT implique de plus en plus les jeunes et les journalistes. De ce fait, 60 places sur 500 (nombre des participants au forum chaque année) ont été accordées à la jeunesse. Toujours le premier jour, en marge du forum, les journalistes vont participer à l'atelier de sensibilisation qui leur est dédié.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE NZANGO

La ligue de la ville océane lance la deuxième édition

Le président de la Ligue départementale de nzango de Pointe-Noire, Jean Moussoungou, a donné le top de ce championnat le 14 mai à l'esplanade du Complexe sportif.

La deuxième édition du championnat départemental de nzango a démarré timidement avec dix équipes contre dix-huit lors de la première édition. La formation détentrice du 1er titre de la Ligue de Pointe-Noire, Femmes-Unies, a pris le train à côté de neuf autres équipes, à savoir Balbain sport son dauphin, AS Conseil, Zanaga nzango, AS Cheminots, Femmes Déléguées, AFL, ASP, Épouses Agents Coraf et Bana Fofu. « Il était normal qu'après l'élection présidentielle, nous relançons le championnat même avec un retard et avec dix équipes seulement alors que d'habitude nous démarrons nos activités avec une vingtaine d'équipes mais. Qu'à cela ne tienne, nous accordons encore une semaine aux retardateurs pour rattraper le train en marche », a indiqué Jean Moussoungou.

La compétition se jouera tous les week-ends au Complexe sportif, a rassuré le président de la Ligue de nzango de Pointe-Noire. « Notre ambition c'est de faire que toutes nos équipes soient à la hauteur lors du championnat national et du tournoi de 15 août 2016 à Madingou. Nous ferons tout pour représenter notre département avec honneur comme nous l'avons fait l'année dernière », a-t-il dit.

Pour ce faire, Jean Moussoungou a demandé à toutes les actrices du nzango, mamans



Jean Moussoungou au lancement du championnat et jeunes filles, de s'impliquer résolument. «Notre nzango a déjà dépassé les frontières et est devenu une discipline sportive de compétition. Nous avons aujourd'hui une Commission confédérale qui aboutira demain à une Confédération africaine de nzango. Je demande donc aux dirigeants des anciennes équipes de venir nous rejoindre quelle que soit la période, il n'est pas encore trop tard. Regroupons-nous cette année pour que le nzango soit bien représenté au niveau du département de Pointe-Noire par rapport à d'autres départements qui s'apprêtent aussi pour la mêmes causes », a-t-il lancé. Le match d'ouverture a été remporté par les Épouses Agents Coraf qui se sont imposées sur un score très serré de 40 pieds à 39 face à Bana Fofu alors que ces dernières ont dominé le jeu dès l'entame avant de se faire rattraper et dominer.

Charlem Léa Legnoki

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Les DSI-Club du Congo et de la Côte d'Ivoire signent un protocole d'accord

Une délégation du DSI-Club Congo a effectué une mission de travail du 25 au 30 avril en Côte d'Ivoire, au cours de laquelle il a signé un accord de partenariat avec le DSI Côte d'Ivoire sur le développement de l'économie numérique.

Lors d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, le président du DSI-Club Congo, Guy Baouaya, a souligné que ce partenariat trouve ses éléments de réponse dans le rapport annuel de la Banque mondiale sur le développement portant sur « Les dividendes du numérique », publié le 14 janvier. Ce rapport explique que les technologies numériques aident les entreprises à devenir plus productives, les populations à trouver des emplois et élargir leurs possibilités, et les pouvoirs publics à fournir des services de meilleure qualité à tous. « Il s'agit donc d'un secteur qui vaut son pesant d'or dans le positionnement "Doing Business" de nos pays. En outre, l'écosystème qui sous entend l'économie numérique concourt à la performance opérationnelle des entreprises dont nous sommes les responsables du système informatique », indique le rapport.

Répondant à la question sur l'importance des DSI dans l'économie numérique alors qu'il existe au Congo et en Côte d'Ivoire des ministères dédiés au numérique, l'orateur a noté : « Il faut bien comprendre que si les investissements dans les infrastructures technologiques nécessaires à l'économie numérique relèvent globalement de l'action du gouvernement, (le cas du projet CAB), le développement des usages, un des piliers de l'économie numérique, relève lui des acteurs autres que les pouvoirs publics. Les DSI Club de Côte d'Ivoire et du Congo font justement

partie de ces acteurs nationaux du numérique dont l'action et l'activité vise à faire la promotion des TIC, à organiser l'échange sur les bonnes pratiques et les retours sur expérience, donc partant le développement des usages. »

D'après l'orateur, il est devenu évident qu'il faut trouver des solutions africaines aux problèmes africains. Cette orientation s'applique également aux domaines des TIC et de l'économie numérique, et ceci dans la mesure où nous partageons en Afrique des défis sociologiques et technologiques qui sont « quasiment les mêmes ». « C'est en cela que le DSI Club Congo a envoyé une mission à la rencontre du DSI Club de Côte d'Ivoire aux fins de définir ensemble une plate-forme de collaboration et de partage d'expérience dans le but ultime de travailler ensemble au développement de l'économie numérique de nos pays », a dit Guy Baouaya. L'expérience avec la Côte d'Ivoire sera, a-t-il continué, étendue à d'autres pays africains comme le Sénégal, le Maroc ou la Tunisie.

Enfin, pour terminer, Guy Baouaya a rappelé que l'économie numérique est à la fois l'économie issue du secteur producteur des TIC, autrement dit de l'activité des entreprises technologiques (INSEE France), et l'économie issue des activités d'entreprises d'autres secteurs grâce à l'utilisation des TIC tels que les réseaux Internet, mobiles, y compris le commerce électronique (The Australian Bureau of Statistics). Soulignons que le DSI-Club Congo est une association professionnelle regroupant les responsables des informatiques et systèmes d'information des entreprises et administration.

C.L.L.

DONATION

Sakana sport s'invite chez les Diables rouges juniors

Le cri du cœur lancé par le directeur du Centre national de formation de football (CNFF), a été bien reçu par Boris Kharl Ebaka. Le promoteur de Sakana sport, une marque typiquement congolais, a décidé d'apporter son soutien aux Diables rouges des moins de 20 ans qui affronteront, le 21 mai à Ouagadougou, les Etalons juniors du Burkina-Faso, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique de la catégorie.

En effet, Boris Kharl Ebaka leur a offert le 13 mai un don d'équipements sportifs, composé de survêtements, chasubles, ballons, tee-shirts et autres articles de sport pouvant leur permettre de mieux préparer ce match décisif à deux manches. « Nous avons ici regroupé pour ces jeunes qui vont représenter les couleurs nationales dans quelques jours, un ensemble d'équipements aussi modeste soit-il mais c'est notre petite contribution pour aider aux efforts du gouvernement par le biais du ministère des Sports. Pour accompagner ces jeunes, il y a eu des messages, des appels et cris du cœur lancés par le directeur du centre national de formation de football et notre maison Sakana sport qui est dans ses premiers pas à juger utile d'apporter un petit geste », a commenté Boris Kharl Ebaka.

En faisant ce geste, le donateur a voulu inviter les



Boris Kharl Ebaka et les Diables rouges juniors

autres compatriotes, qui pensent comme lui que le sport est un élément important, à emboîter le pas. « Nous espérons que ce petit geste de notre part donnera une impulsion et suscitera d'autres à venir appuyer les efforts de l'Etat pour en-

courager la jeunesse et le sport. »

Le directeur de cabinet du ministre des Sports et de l'Éducation physique qui a réceptionné ce don des mains du promoteur de la marque Sakana Sport a apprécié l'acte posé par Boris

Kharl Ebaka. Selon Urbain Akambo, l'acte s'inscrit dans la vision du département de rechercher les finance-

que le sport se développe, il faut qu'il ait des mécènes. Il faut qu'il ait un partenariat solide entre les pouvoirs publics et les associations privées et paraétatiques qui peuvent intervenir dans le cadre du sponsoring et du marketing pour qu'effectivement dans la recherche des fonds additionnels que l'Etat tout au moins pour nos équipes nationales puisse avoir de l'aide et des dons qui viennent de toute part. »

En remettant le don aux ayants droit, le directeur de cabinet du ministre des Sports et de l'Éducation physique a souhaité que le directeur du CNFF en fasse bon usage. « Je vais remettre ce don au directeur du centre pour qu'il fasse bon usage et qu'il gère avec toute intelligence ces équipements qui vont servir de promotion de notre football au niveau du CNFF », a conclu Urbain Akambo. La société Sakana basée à Brazzaville, crée et fabrique des vêtements de sports personnalisés sur la marque Sakana sport et Sakana Fashion. Elle travaille surtout pour les associations sportives

James Golden Eloue

RÉFLEXION

Le faux pas de la France en Afrique centrale

Rien n'illustre mieux le fossé qui se creuse inexorablement entre la France et ses partenaires africains que ce qu'il est advenu vendredi lors de la visite éclair effectuée à Bangui par François Hollande.

Outre le fait qu'elle n'a duré que quelques heures, empêchant par conséquent tout contact approfondi avec les autorités de la Centrafrique, l'escale du président français sur la route du Nigéria avait, semble-t-il, pour seul objectif de confirmer la fin de l'opération «Sangaris» qui permettait jusqu'à présent à l'armée française de participer activement au rétablissement de la paix dans ce pays dévasté par la guerre civile. Une attitude justifiée officiellement par les engagements de cette même armée sur divers fronts en Afrique et au Moyen-Orient, mais qui s'avère étrange, pour ne pas dire plus, lorsque l'on considère la réalité sur le terrain.

Même si, en effet, la République centrafricaine a su mener à bien sa

transition démocratique avec l'élection du chef de l'Etat Faustin-Archange Touadera, puis l'élection du président de l'Assemblée nationale Karim Meckassoua la paix est loin, bien loin d'être revenue dans un pays en proie à de grands troubles religieux. Tous les observateurs le savent, loin d'avoir baissé la garde les milices des deux camps, chrétien et musulman, dont les heurts avaient plongé le pays dans le chaos, sont en effet plus que jamais à la manoeuvre. Et, sur ce plan au moins, la visite effectuée par le Pape François à Bangui il y a quelques mois n'a rien changé à la situation contrairement à ce qui se dit ou s'écrit ici et là.

Retirer les troupes françaises dans un tel contexte en comptant sur la mission que préparent les Nations unies pour prendre le relais relève de l'utopie, d'aucuns diront même d'une opération peu honorable visant à se laver les mains de la série de drames à venir. Chacun sait, en effet, que les unités hétéroclites de l'ONU, mal entraînées, mal commandées, mal armées sont inca-

pables de neutraliser les forces du mal qui s'emploient à déstabiliser la Centrafrique dans le but affiché de la faire éclater en deux entités.

Face à des groupes armés que financent des puissances extérieures au continent africain dans le cadre infiniment plus vaste de la guerre des religions qui sévit au Proche et au Moyen-Orient, les Nations unies ne peuvent qu'échouer dans leur entreprise visant à instaurer une paix durable dans la région. Elles n'ont aucune chance de prendre efficacement le relais de «Sangaris».

Que ceux qui en doutent considèrent le bilan dramatique des actions engagées au cours des vingt dernières années par l'ONU dans la Région des Grands lacs et en République démocratique du Congo : plus de dix millions de morts, des centaines de milliers de déplacés, des zones géographiques jadis prospères plongées dans un chaos qui n'en finit pas, la prolifération des enfants-soldats, la mise en esclavage sexuel des femmes et des jeunes filles,

bref l'un des pires déchaînements de violence qu'ait connus l'humanité au cours des derniers siècles.

L'erreur que commet François Hollande, visiblement mal conseillé et mal informé dans le moment présent, est de croire que le Levant est aujourd'hui plus important que le Bassin du Congo pour les intérêts stratégiques de la France. Cela alors même que son pays se trouve peu ou prou marginalisé dans la recherche que mènent les grandes puissances comme la Russie et les Etats-Unis pour trouver une issue durable aux conflits qui déchirent le Proche et le Moyen-Orient.

L'Histoire se chargera plus rapidement qu'on ne le croit de démontrer qu'en prenant ses distances avec l'Afrique centrale le chef de l'Etat français commet une erreur toute aussi grave, sinon même plus, que celle commise par son prédécesseur Nicolas Sarkozy lorsqu'il fit intervenir les troupes françaises en Libye afin d'abattre Mouammar Kadhafi.

Jean-Paul Pigasse